

Rapport de la

TREIZIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE

Panama, 12-23 août 1974



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Etats Membres de la FAO pour la région de l'Amérique latine (au 23 août 1974)

Argentine	Equateur	Nicaragua
Barbade	Etats-Unis	Panama
Bolivie	France	Paraguay
Brésil	Guatemala	Pays-Bas
Chili	Guyane	Pérou
Colombie	Haïti	République Dominicaine
Costa Rica	Honduras	Trinité-et-Tobago
Cuba	Jamaïque	Uruguay
El Salvador	Mexique	Venezuela

Date et lieu des conférences régionales de la FAO pour l'Amérique latine

Première	— Quito, Equateur, 18-25 septembre 1949
Deuxième	— Montevideo, Uruguay, 1 ^{er} -12 décembre 1950
Troisième	— Buenos Aires, Argentine, 1 ^{er} -10 septembre 1954
Quatrième	— Santiago, Chili, 19-30 novembre 1956
Cinquième	— San José, Costa Rica, 12-21 novembre 1958
Sixième	— Mexico, Mexique, 9-20 août 1960
Septième	— Rio de Janeiro, Brésil, 17-27 novembre 1962
Huitième	— Viña del Mar, Chili, 13-29 mars 1965
Neuvième	— Punta del Este, Uruguay, 5-16 décembre 1966
Dixième	— Kingston, Jamaïque, 2-13 décembre 1968
Onzième	— Caracas, Venezuela, 12-20 octobre 1970
Douzième	— Cali, Colombie, 21 août - 2 septembre 1972

RAPPORT
de la
TREIZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AMERIQUE LATINE
Panama, 12-23 août 1974

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Rome, 1975

TABIE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
Index analytique des résolutions	
<u>INTRODUCTION</u>	1
Cérémonie d'ouverture	2-9
Ouverture de la Conférence	10
Election du Bureau	11
Adoption de l'ordre du jour	12
Exposés liminaires	13
Allocutions des observateurs	14
<u>RESUME DES DEBATS</u>	
Débat général (Rés. 1/74)	15-55
Programmes régionaux (Rés. 2/74 et Rés. 3/74)	56-57
- Développement rural intégré (Rés. 4/74)	58-72
- Obstacles internes aux exportations (Rés. 5/74)	73-94
- Environnement et développement (Rés. 6/74 et Rés. 7/74)	95-111
Orientation des activités de la FAO (Rés. 8/74, Rés. 9/74, Rés. 10/74 et Rés. 11/74)	112-135
Programme alimentaire mondial (Rés. 12/74)	136-144
<u>CONCLUSIONS DE LA SESSION</u>	
Adoption du rapport	145
Lieu de la quatorzième Conférence régionale	146-147
Clôture de la Conférence	148-153
<u>ANNEXES</u>	
A. Ordre du jour	
B. Liste des participants	
C. Liste des documents	
D. Rapport approuvé à l'issue de l'Etape technique de la Conférence	

INDEX ANALYTIQUE DES RESOLUTIONS

- 1/74 Initiative en vue d'instaurer un système de rotation de la représentation des pays latino-américains au Conseil de la FAO
- 2/74 Adoption du rapport de l'Etape technique de la treizième Conférence régionale
- 3/74 Appui et propositions d'orientation concernant le travail des groupes multidisciplinaires du Bureau régional
- 4/74 Développement rural intégré : recommande que soit institué, dans le cadre du Bureau régional, un projet régional sur ce sujet
- 5/74 Obstacles internes aux exportations : recommande à la FAO de procéder à des études sur les obstacles que rencontrent les pays d'Amérique latine quant à leurs exportations et élargir le cadre de ces études pour englober les obstacles externes
- 6/74 Environnement et développement : conservation des ressources hydrobiologiques
- 7/74 Environnement et développement : recommande la mise en oeuvre, au Bureau régional, d'un projet régional multidisciplinaire de conservation de l'environnement
- 8/74 Programmes de terrain : réviser les formalités concernant l'acheminement des demandes de coopération technique dans le sens d'un assouplissement et abréger les délais de présentation des recommandations et du rapport final des projets
- 9/74 Recherche agricole : coordination des centres internationaux existants dans chaque pays; il faut que la région soit représentée auprès du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale
- 10/74 Les sociétés multinationales et le Nouvel ordre économique international : cas particulier de la banane
- 11/74 Le Nouvel ordre économique international : recommandation adressée au Groupe de travail de la FAO chargé d'étudier cette question
- 12/74 Programme alimentaire mondial : suggestions concernant l'attribution des priorités

INTRODUCTION

1. La treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine s'est tenue dans la ville de Panama du 12 au 23 août 1974, à l'aimable invitation du Gouvernement de Panama. Les discussions se sont déroulées du 12 au 18 août au niveau technique et, du 19 au 23 août, au niveau politique.

Cérémonie d'ouverture

2. La Conférence a été solennellement inaugurée le 19 août 1974, au Palais Justo Arosemena, en présence de Son Excellence M. Arturo Sucre P., Vice-Président de la République.

3. M. A.H. Boerma, Directeur général de la FAO, a pris la parole pour évoquer les avantages qu'offrirait la ville de Panama pour tenir cette conférence régionale. Nous sommes ici, a-t-il indiqué, pour travailler ensemble à assurer un avenir meilleur aux habitants de cette région, et du monde en général. Il a rappelé qu'il avait toujours souligné l'importance de l'élément humain dans quelque forme de développement économique que ce soit et Panama, carrefour de civilisations, illustre bien comment des gens venus des différentes parties du monde peuvent s'allier et travailler en vue d'un avenir indépendant et meilleur.

4. Son Excellence M. Arturo Sucre, Vice-Président de la République, a pris ensuite la parole pour transmettre les fraternelles salutations de bienvenue de Son Excellence M. Demetrio B. Iakas, Président de la République, et du Général de brigade Omar Torrijos Herrera, Chef du Gouvernement. Il a fait ressortir en premier lieu l'importance de cette Conférence régionale à un moment où l'agriculture des pays d'Amérique latine se voient réduits à l'impuissance devant les crises mondiales de l'alimentation, de l'énergie, de l'inflation, etc.

5. La lutte permanente contre la faim et le défi qui consiste à élever le niveau de vie des populations rurales, la course entre la production d'aliments et un accroissement démographique constant, les obstacles auxquels se heurtent les exportations sur les marchés internationaux en raison du traitement discriminatoire réservé aux produits de la région, le renchérissement du frêt et la détérioration des termes de l'échange ont été décrits comme des aspects importants de la situation actuelle.

6. L'orateur a affirmé son soutien à l'option multidisciplinaire du programme de travail du Bureau régional, car les questions du développement rural intégré, des obstacles intérieurs aux exportations, de l'environnement et du développement constituent des éléments capitaux, intimement liés entre eux, du développement général.

7. A Panama, a-t-il souligné, le développement rural et la réforme agraire sont partie intégrante d'un même problème. Sans eux, il n'y a pas de développement général. Il a mentionné la nécessité de prêter attention non seulement aux obstacles internes aux exportations mais aussi aux barrières extérieures qui entravent l'accès aux marchés. Les pays développés doivent ouvrir leurs portes, a-t-il déclaré. La dégradation de l'environnement, qui a commencé dans les pays développés, se transmet maintenant aux pays en développement. En ce qui concerne ces derniers, il faut éviter de commettre les erreurs qui ont été commises dans le passé par d'autres régions.

8. Il a indiqué que le Groupe de travail CEPAL/FAO sur l'alimentation en Amérique latine eu égard au contexte mondial, constitue un préambule important à la Conférence mondiale de l'alimentation, événement auquel Panama attribue une signification majeure. La communauté mondiale doit être consciente des problèmes qui affligent le monde et cette région. La faim ne connaît pas de frontières.

9. Il a, pour conclure, évoqué l'hospitalité et l'amitié avec lesquelles Panama accueille les délégations et souhaité un plein succès à cet événement régional.

Ouverture de la Conférence

10. M. Addeke H. Boerma, Directeur général de la FAO, a ouvert les débats politiques de la treizième Conférence régionale de la FAO en Amérique latine.

Election du Bureau

11. La Conférence a élu Président M. Gerardo González Vernaza, Ministre du développement agricole de Panama. Ont été élus Vice-Présidents M. Horacio Giberti, Secrétaire à l'agriculture, de l'Argentine; M. Hernán Garrón, Ministre de l'agriculture et de l'élevage du Costa Rica; M. Mohamed Kasim, Ministre d'Etat de l'agriculture de la Guyane; M. Raúl Edgardo Escoto, Ministre des ressources naturelles du Honduras; M. Noel Somarriba, Ministre de l'agriculture du Nicaragua; N. Hernán Bertoni, Ministre de l'agriculture du Paraguay, et M. Guillermo Figallo, Président du Tribunal agraire du Pérou. M. Lorenzo Martínez, Sous-Secrétaire à l'agriculture du Mexique, a été élu rapporteur. Ont été désignés pour faire partie du Comité de rédaction des représentants des délégations de Cuba, du Chili, du Pérou, de l'Uruguay et du Venezuela.

Adoption de l'ordre du jour

12. La Conférence a approuvé l'ordre du jour et le calendrier provisoires. Le premier de ces deux documents constitue l'Annexe A au rapport.

Exposés liminaires 1/

13. Ont pris la parole :

- M. Addeke H. Boerma, Directeur général de la FAO.
- M. Sayed Mareil, Secrétaire général de la Conférence mondiale de l'alimentation.
- M. Gonzálo Bula Hoyos, Président indépendant du Conseil de la FAO.
- M. Francisco Aquino, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM).
- M. Enrique V. Iglesias, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) 2/.
- Mlle Margaret J. Anstee, Directrice régionale adjointe du Bureau régional pour l'Amérique latine du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).
- M. José Emilio Araujo, Directeur général de l'Institut interaméricain des sciences agricoles (IICA).
- M. Armando Samper, Sous-Directeur général de la FAO, Représentant régional pour l'Amérique latine.

Allocutions des observateurs

14. La Conférence a écouté des messages apportés par les observateurs ci-après :

- M. José Ramón Rangel P., Secrétaire général de la Confédération latino-américaine des agriculteurs (FCL).
- M. Efraín Kaisari, Chef des Missions techniques d'Israël pour la région des Caraïbes.

1/ Par manque d'espace, le présent rapport ne comporte pas de synthèse des exposés liminaires. Ceux-ci ont été diffusés in extenso aux délégations, en tant que documents de la Conférence (Voir Annexe C).

2/ M. Luis López Cordovez, Directeur de la Division mixte CEPAL/FAO de l'agriculture, a lu l'exposé au nom de M. Iglesias.

RESUME DES DEBATS

Débat général

15. Toutes les délégations ont commencé leur exposé général en rendant hommage à l'hospitalité offerte par le peuple et le Gouvernement panaméens aux délégations participantes à la treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine. Elles ont manifesté leur satisfaction des services que le pays hôte a mis à la disposition de la Conférence pour assurer son succès.
16. On est convenu que le programme de la Conférence, tant pour les discussions techniques que pour les discussions politiques, avait été établi de façon satisfaisante, intéressante et équilibrée. La documentation était bien conçue et contenait des renseignements utiles pour les pays et pour les débats de la Conférence.
17. Plusieurs délégations ont favorablement commenté la reprise des relations diplomatiques entre Panama et Cuba et félicité les délégués des deux gouvernements.
18. On a souligné l'importance de cette Conférence régionale, qui permet aux gouvernements de la région d'obtenir des renseignements sur la situation alimentaire mondiale et régionale, de savoir ce que font les pays frères et de faire connaître leur opinion sur les propositions avancées en vue de résoudre la crise, notamment au sein du Comité préparatoire de la Conférence mondiale de l'alimentation, ainsi que sur l'orientation que la FAO devrait suivre à l'avenir.
19. Plusieurs délégations ont fait allusion à la prochaine Conférence mondiale de l'alimentation en posant certaines questions et en signalant qu'il s'agit là d'un fait historique et d'un moment critique. On a signalé que la communauté internationale devrait agir de façon coordonnée pour prendre des mesures rapides et directes. Plusieurs déclarations ont indiqué que les pays développés devraient prendre conscience de la nécessité pour le monde d'atteindre à un développement harmonieux et équilibré. Et pourtant, nous constatons que, jusqu'à présent, les nombreuses initiatives prises par diverses instances internationales ont été un échec.
20. On a souligné que la faim existe au milieu de l'opulence. Malgré les progrès scientifiques actuels, les tentatives de faire avancer l'agriculture de façon à pouvoir nourrir convenablement l'humanité entière n'ont pas donné de résultats satisfaisants. Sur le plan technologique, de grands efforts ont été orientés vers des activités moins importantes ou franchement négatives comme la fabrication et le perfectionnement des armements. Le monde doit chercher son équilibre, sans que cela implique un nivellement par le bas ni un encouragement de la consommation superflue.
21. Les engagements que prendra la Conférence mondiale de l'alimentation devront être riches de signification humaine. Il faudra une véritable solidarité mondiale au sens le plus large du terme, seul moyen de donner un contenu à l'initiative de proclamer un Nouvel ordre économique international. La crise actuelle indique que le monde entier se trouve dans une nouvelle phase du processus de développement, dans laquelle le facteur agricole constitue la force motrice dominante.
22. La Conférence s'est déclarée d'accord avec l'appel lancé par le Directeur général dans son discours liminaire, pour que les gouvernements s'engagent à exécuter des programmes qui aident à résoudre la crise alimentaire mondiale grâce à une action plus efficace comportant un relèvement des investissements dans des projets destinés à augmenter la production et la productivité.
23. Une délégation a jugé l'occasion propice pour rendre hommage au Dr. Josué de Castro, qui a su concevoir avec clairvoyance la possibilité de révolutionner les structures de la répartition du revenu au moyen de la réforme agraire, stratégie de base dans la lutte contre la faim.

24. Plusieurs délégations ont commenté le document LARC/74/4 concernant l'ajustement agricole international, en signalant qu'il cerne bien la question et centre les problèmes-clés de la situation internationale. Les observations suivantes ont cependant été formulées:

- a) Ce document expose des principes et des orientations d'acception politique très large en matière d'ajustement agricole international. Il faudrait établir des bases plus solides. Chaque pays est certainement libre de choisir sa propre voie. Néanmoins, l'ajustement agricole international ne doit pas être trop souple. Les orientations de stratégie par pays qu'indique le document excluent certains aspects essentiels comme, par exemple, la nécessité de restructurer l'ordre économique et social.
- b) Le document n'indique nulle part que les pays importateurs développés ne respectent pas les accords internationaux quand les prix montent, mais qu'ils font pression pour qu'ils soient appliqués quand les cours baissent (exemple de la Conférence internationale sur le blé).
- c) Les études de cas citées dans le document portent exclusivement sur des pays en développement, sans mentionner les pays développés, qui sont à l'origine d'une grande partie des problèmes dont souffre l'agriculture des pays en développement.

25. Les principes de solidarité mondiale récemment affirmés par la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies montrent qu'en matière d'ajustement agricole international l'effort de tous les pays est nécessaire. C'est cependant dans les pays développés que ce processus est lent à se réaliser, d'où une rigidité dans l'ajustement international. On ne peut mieux illustrer cette situation qu'en citant le cas de productions subventionnées, dont l'influence sur le commerce international des produits agricoles a été soulignée à maintes reprises au cours des discussions techniques.

26. La responsabilité des pays développés ne peut être éludée. Comme l'indique le document LARC/74/1(a) (ordre du jour annoté): "l'Amérique latine joue un rôle passif et dépendant, tout en possédant objectivement les conditions voulues pour contribuer à la sécurité de l'approvisionnement mondial et pour obtenir les bénéfices légitimes qui permettraient à l'agriculture latino-américaine d'être mieux placée dans le contexte international." Aussi longtemps que cette situation de dépendance se perpétuera, l'ajustement sera irréalisable.

27. On a souligné la nécessité d'arriver à une programmation et à des accords internationaux réalistes et efficaces pour maximiser la production agricole et halieutique sans s'arrêter aux limitations liées à l'insuffisance du pouvoir d'achat des pays en voie de développement. Les biens et les ressources du monde doivent au contraire être mis par priorité au service de l'homme, pour la satisfaction de ses besoins essentiels. Tous les problèmes de l'ajustement agricole changeraient radicalement si on les considérait sur la base de la demande réelle et non de la demande commerciale. Il est aberrant d'organiser les structures productives dans le sens d'une limitation de la production, alors que la moitié de l'humanité souffre de la faim.

28. L'ajustement agricole international représente sans aucun doute un problème critique qui nécessitera l'effort de tous les pays producteurs et importateurs de matières premières. De par sa nature même, la FAO peut apporter une contribution décisive et objective à la solution du problème.

29. On est convenu de la nécessité d'intensifier la coopération régionale et appuyé le document LARC/74/4, où l'on signale que l'action au plan régional et sous-régional sera un élément important de l'ajustement général. Pour l'Amérique latine, il existe des possibilités réelles de développer le commerce intrarégional. Il serait également possible de réaliser une complémentarité effective des productions agricoles de la région, en les rationalisant, en adoptant des politiques de prix coordonnées et, de façon générale, en essayant d'harmoniser l'attitude des pays envers l'intégration économique.

30. La négociation d'accords sur le commerce de produits importants pour la production et la consommation de la région nécessiterait une participation active des organismes publics et semi-publics de commercialisation. Ces accords pourraient revêtir diverses formes et répondre à des objectifs différents, dont l'un pourrait être de combler les déficits nationaux de production et de remplacer les importations extrarégionales. On pourrait également conclure des accords commerciaux en vue de régulariser les excédents et les déficits de caractère saisonnier ou temporaire.

31. On a insisté sur la nécessité d'en revenir à l'idée formulée à la dix-septième session de la Conférence de la FAO, à savoir que la stratégie de l'ajustement agricole international doit commencer par une attaque au plan régional.

32. La FAO - a-t-on souligné - doit développer de manière substantielle son aide aux programmes d'intégration existants. Tout en reconnaissant l'appui accordé jusqu'ici au secrétariat de l'ALALC, à la SIECA et à la Junte de l'Accord de Carthagène, on a estimé que cette assistance devrait être renforcée.

33. Les délégations ont formulé diverses idées concernant l'alternative qui consiste à développer la production, soit par une expansion des superficies cultivées, soit par une intensification de la productivité des terres déjà utilisées. Il a été reconnu que la grande majorité des terres de bonne qualité sont déjà englobées dans le processus de production. Il reste néanmoins de vastes zones susceptibles d'être exploitées, permettant ainsi une augmentation considérable de la production régionale. Cela suppose cependant des investissements importants et une attention vigilante pour éviter une détérioration grave de cette ressource fondamentale.

34. Certaines délégations ont fait ressortir que l'exploitation rationnelle des ressources hydrobiologiques doit être considérée comme un élément important pour améliorer le niveau et la qualité de vie des peuples de la région et que leur mise en valeur doit être conçue dans le contexte du processus d'évolution structurelle de chaque pays et de la souveraineté que les Etats riverains détiennent sur leurs eaux territoriales.

35. On a spécifiquement mentionné plusieurs aspects du document LARC/74/3, intitulé "Situación y evolución de la Agricultura y la Alimentación en América latina", et l'on est convenu qu'il existe un processus de modernisation déformant qui pousse à utiliser des technologies inadaptées, provoquant un déplacement de main-d'oeuvre. Il y a lieu de distinguer, a-t-on ajouté, entre technicité et modernisation. La première implique l'emploi rationnel des ressources existantes, c'est-à-dire compte tenu de leur abondance et de leur pénurie relatives. Tel n'est pas le cas de la modernisation indiscriminée, qui intègre des techniques nouvelles sans se préoccuper du bien-fondé de leur utilisation dans l'environnement. Cette distinction ne signifie pas qu'il faut dreiner ou refuser le progrès, mais l'orienter en fonction des avantages sociaux.

36. A propos de l'organisation des ministères de l'agriculture, on a signalé l'opportunité de bien discerner décentralisation exécutive et centralisation directoriale. La première exige une délégation de pouvoirs parmi ceux qui doivent exécuter des actions et localiser des services. Ceci, sans préjudice d'une centralisation nécessaire au niveau du commandement et de la formulation des politiques.

37. Une délégation a jugé erroné le paragraphe 63 du document LARC/74/3, qui semble dire que la réforme agraire n'a pas donné de résultats positifs en Amérique latine. Ce paragraphe ne tient pas compte du fait que la réforme agraire ne peut à elle seule résoudre le problème de la pression démographique qui s'exerce sur les ressources en terres.

38. On a reconnu que l'Amérique latine se trouve dans une situation grave quant aux disponibilités et au coût des biens d'équipement et des facteurs de production. A ce propos, plusieurs observations ont été faites, notamment au sujet des engrais et des pesticides, et l'on a fait remarquer qu'aux prix actuels des biens de production importés, leur emploi ramène, dans bien des cas, à un niveau marginal la rentabilité des cultures.

39. On a insisté sur la nécessité de stipuler des engagements précis en matière de prix et de fourniture des facteurs de productions. A ce propos, on a commenté favorablement l'initiative qu'a prise le Conseil de la FAO de lancer un Plan international d'approvisionnement en engrais et de constituer le Fonds commun d'engrais qui sera géré par la FAO.

40. Certaines délégations ont signalé que l'on avait peu parlé du rôle des jeunes dans les plans de développement et du type de programmes qu'il faudrait formuler pour les y associer, tant dans le cadre de chaque pays qu'au plan régional. Il faudra prendre des initiatives pour que l'activité agricole attire les jeunes, ce qui permettra d'une part de rendre plus dynamique la force de travail, d'autre part de réduire l'incidence de la migration croissante vers les zones urbaines.

41. La Conférence a admis que l'on n'avait pas davantage suffisamment reconnu l'importance du rôle de la femme dans l'agriculture. Les femmes constituent le groupe le plus négligé de la population rurale en Amérique latine et cependant leur participation est essentielle.

42. Plusieurs délégations ont favorablement commenté les idées exprimées par le Président indépendant du Conseil de la FAO, à savoir que l'Organisation devrait décentraliser ses fonctions en accordant une plus ample autonomie et une délégation de pouvoirs plus poussée à son Bureau régional pour l'Amérique latine car celui-ci, depuis sa création, a travaillé avec efficacité et intelligence et jouit de la confiance des pays latino-américains.

43. Plusieurs idées ont été exprimées sur la réforme agraire et le développement rural, complétant ainsi les débats consacrés à cette question au cours de l'Etape technique sur le développement rural intégré. La plupart des délégations ont réaffirmé la définition de la réforme agraire et de ses rapports avec le développement rural donnée dans la résolution 12/70 de la Conférence régionale de Caracas, qui formula dans ses grandes lignes l'idée de la réforme agraire.

44. Diverses délégations se sont accordées pour dire que la réforme agraire, en tant que processus intégré, constitue le fondement même du développement rural dans les pays en voie de développement, où des régimes fonciers imparfaits empêchent le travailleur rural de participer pleinement à la vie économique, politique, sociale et culturelle des pays. A cet égard, la réforme agraire doit se concevoir conjointement et indissolublement avec les divers processus d'évolution structurelle des autres sphères de la société afin d'assurer la réalisation d'une véritable justice sociale.

45. Une délégation a signalé que la réforme agraire ne constitue pas nécessairement le fondement essentiel du développement rural intégré; elle a indiqué à ce sujet que le secteur rural comprend divers domaines dans lesquels l'activité principale intéresse non pas l'agriculture mais les mines, les pêches, l'artisanat, etc., domaines auxquels la réforme agraire ne touche pas. C'est pourquoi ce point de vue limite artificiellement le concept de développement rural.

46. On est convenu de la nécessité de renforcer les organisations paysannes et rurales qui représentent un moyen efficace de réaliser le développement rural intégré. De même, les systèmes de réforme agraire doivent accorder une place particulière aux petits propriétaires, aux travailleurs ruraux et aux minifundistes qui, dans bien des cas, sont restés en marge de la distribution des terres.

47. Une délégation s'est déclarée d'avis que l'action économique doit entrer dans le cadre du droit des personnes à la libre initiative et à la propriété privée des moyens de production. Ceci implique que l'Etat adopte des mesures visant à prévenir les abus de la part des particuliers, ainsi qu'un système efficace de planification qui complète l'initiative privée; en outre, l'affectation de terres aux paysans doit se faire sous forme de propriété privée, attribuée de préférence à des unités familiales.

48. Une autre délégation a exprimé son inquiétude à l'égard des injustices et du colonialisme qui existent au sein des pays latino-américains et que pour être moralement autorisés à critiquer les pays développés il conviendrait qu'eux-mêmes règlent d'abord ces problèmes d'ordre interne.

49. Une délégation a rappelé l'exposé fait par la Représentante du PNUD et, tout en appréciant vivement l'appui financier accordé par le PNUD à nombre d'activités de la FAO en Amérique latine, a tenu à manifester son inquiétude devant le double emploi apparent et possible entre les activités prévues par le PNUD dans la région et celles qu'effectue la FAO, particulièrement en ce qui concerne la recherche agricole et l'identification des besoins immédiats des pays latino-américains au plan de l'augmentation de la production et de l'intensification de la productivité agricole.

50. En réponse à cette observation, la Représentante résidente du PNUD à Panama a indiqué que son Organisation, en tant qu'agence de financement de l'assistance technique, ne faisait pas double emploi avec les activités des institutions spécialisées, étant donné que tous les projets dans lesquels le PNUD intervient sont exécutés par l'intermédiaire de celles-ci et, dans le cas présent, par la FAO en tant qu'organisme chargé de leur exécution.

51. Une délégation a évoqué la question de la rotation des sièges des représentants de l'Amérique latine au Conseil de la FAO, suggérant qu'il conviendrait d'améliorer la représentation géographique des diverses régions de l'Amérique latine et des différents niveaux de développement des pays latino-américains. Sur ce point, la Conférence a adopté la résolution ci-après :

RESOLUTION 1/74

La treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant

1. Qu'il est nécessaire d'assurer au Conseil de la FAO une représentation complète de tous les pays de l'hémisphère afin que soient défendus les intérêts de tous quand se décide la politique de l'Organisation;
2. Que les caractéristiques des pays de l'Amérique latine diffèrent selon les régions et qu'il en résulte une différenciation de leurs intérêts;
3. Qu'il importe d'arriver à une plus grande démocratisation du système de la représentation au Conseil et que la rotation des sièges de ce Conseil est susceptible de faciliter la participation réelle et effective de tous les pays de l'Amérique latine au moment des décisions importantes au sein du Conseil;
4. Qu'au cours de la dix-septième session de la Conférence de la FAO tenue à Rome en novembre 1973, les pays de l'Amérique latine avaient décidé d'examiner à Panama, lors de la treizième Conférence régionale, le principe de la rotation des sièges de la FAO entre eux;
5. Que certaines institutions internationales comme l'IICA, l'CEA, la BID ont déjà adopté un système de rotation au sein de leurs divers organes;
6. Que les délégations se sont accordées pour trouver juste et opportun le principe de la rotation des sièges au sein du Conseil de la FAO;

Décide

de recommander aux Etats Membres de donner des instructions aux délégations qu'ils enverront à la prochaine Conférence mondiale de l'alimentation, pour qu'elles puissent à cette occasion arriver à un accord formel en la matière.

52. Au terme du débat général, le Directeur général de la FAO a repris, en quelques mots les sujets qui avaient été traités. L'Amérique latine, a-t-il indiqué, a assumé depuis la Conférence régionale de 1970 à Caracas, le rôle de chef de file dans le domaine de la réforme agraire et il convient qu'elle maintienne cette position. Pour cette raison, il lui semble juste que le débat général ait mis l'accent sur les aspects humains du développement rural.

53. Il faut - a-t-il ajouté - intensifier les efforts visant à intégrer les petits producteurs ruraux dans les mécanismes de production, pour leur permettre d'accéder à un meilleur niveau de vie. Quant à l'alimentation et à la nutrition, il a insisté sur le fait que la cause principale de la faim et de la malnutrition n'est pas dans une production défailante, mais qu'elle est liée à la pauvreté généralisée.

54. Eu égard aux observations formulées par certaines délégations, touchant les obstacles qui s'opposent à leurs exportations de produits de base, il a fait savoir qu'il comprenait les opinions soutenues par lesdites délégations et a souligné qu'il fallait que les pays accordent une attention particulière à la Déclaration et au Programme d'action adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies lors de sa sixième session extraordinaire en vue d'instaurer un Nouvel ordre économique international. Cette question constituera, a-t-il ajouté, l'un des thèmes de discussion les plus importants lors de la prochaine Conférence mondiale de l'alimentation, mais entrera également en ligne de compte dans le prochain Programme de travail et budget de la FAO.

55. En ce qui concerne certains problèmes précis, il a signalé qu'il existe au sein de l'Organisation des sous-groupes, relevant du Comité des produits (CP), qui s'occupent des questions relatives aux viandes et à la banane. Ces groupes, a-t-il affirmé, constituent les instruments appropriés par le truchement desquels les pays peuvent procéder à des consultations directes entre eux, de manière que les pays exportateurs puissent mettre au point des positions communes. Cela entre, a-t-il conclu, dans le cadre de l'ajustement agricole international.

Programmes régionaux

56. La Conférence a approuvé à l'unanimité la résolution ci-dessous stipulant que le texte du rapport de l'Etape technique soit incorporé dans le rapport final de la treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine, compte tenu des modifications demandées lors des débats politiques.

RESOLUTION 2/74

La treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant

1. Que la douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine a recommandé de créer, au Bureau régional, des groupes multidisciplinaires chargés d'étudier les questions en rapport avec le développement rural intégré, les obstacles aux exportations agricoles, l'environnement et le développement;
2. Qu'en son Etape technique, la treizième Conférence régionale a noté, étudié et discuté les documents préparés par ces groupes multidisciplinaires et soumis à son examen par le Secrétariat, approuvant en conséquence le rapport LARC/74/REP/3 qui résume les délibérations et recommande des résolutions concernant l'action future des pays et de la FAO elle-même dans les domaines du développement rural intégré, des obstacles aux exportations agricoles, de l'environnement et du développement;
3. Que ledit rapport, ayant été analysé par la Conférence au cours de son Etape politique, a recueilli un accord général;

Décide

1. D'approuver le rapport LARC/74/REP/3 qui rend compte des discussions techniques de la Conférence et dont le texte est incorporé au rapport de la treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine, et de faire siennes les recommandations y figurant avec les modifications qui y ont été apportées.
 2. De recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO d'accorder à ces recommandations une haute priorité.
57. La Conférence a, de même, adopté la résolution ci-après qui vise à fournir un soutien et des orientations concernant le travail des trois groupes multidisciplinaires créés au Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine.

RESOLUTION 3/74

La treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant

1. Que les délégués des Etats Membres présents à la Conférence régionale ont pris connaissance avec satisfaction des travaux réalisés par les trois groupes multidisciplinaires constitués au Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine en vue d'établir des principes directeurs susceptibles de contribuer plus efficacement au progrès de leurs peuples;
2. Que l'expérience indique que lesdits groupes multidisciplinaires sont plus efficaces dans la mesure où ils assimilent la réalité des divers pays et régions, ce qui permet de situer correctement les problèmes concrets que pose chaque cas historique et géographique;
3. Qu'en raison de ces réalités mêmes, les priorités peuvent différer selon les pays et les régions quoique le contexte du développement dans lequel s'insèrent les travaux desdits groupes multidisciplinaires leur soit commun;
4. Qu'il doit donc exister, sur le plan méthodologie, une collaboration étroite entre les groupes multidisciplinaires et les groupes et institutions gouvernementaux afin que les pays de la région puissent formuler leurs propres politiques de façon plus adéquate.

Décide

de recommander au Directeur général de la FAO :

Que la coopération assurée par les groupes multidisciplinaires constitués au Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine s'exerce essentiellement sous forme de consultations à l'intention des institutions nationales s'acquittant de tâches analogues dans les pays de la région.

Développement rural intégré

58. A titre d'introduction à ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat a fait savoir qu'un groupe multidisciplinaire a été constitué au Bureau régional pour étudier et définir des concepts, des politiques et des stratégies de développement rural intégré, dans le but d'adapter la coopération technique que la FAO doit fournir dans ce domaine aux pays de la région. Le document LARC/74/5 reprend les résultats des travaux de ce groupe depuis sa création au début de 1973. Les objectifs principaux du développement rural intégré considèrent que le développement se propose pour fins dernières d'améliorer la qualité de la vie de l'homme. Parmi ces objectifs, on a mentionné l'augmentation du revenu par habitant, revenu matériel aussi bien que non matériel; la plus large justice sociale en matière de répartition et d'utilisation des profits de la croissance économique; et la gestion optimale des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables.

59. Le Secrétariat a signalé la nécessité d'intégrer les activités de développement rural dans des programmes spécifiques et de faire participer activement les ruraux à l'élaboration et à l'exécution de ces programmes. Pour caractériser ce processus, le Secrétariat a déclaré également que la stratégie du développement rural intégré doit s'appliquer de préférence dans des régions où les activités liées à l'agriculture prédominent, sans que cela signifie pour autant que l'activité de production agricole soit la seule, et a rappelé en outre que la communauté rurale fait partie intégrante de la communauté nationale et que, par conséquent, son développement participe du développement général du pays.

60. On a souligné les problèmes que posent la situation de dépendance des zones rurales à l'égard des centres urbains, le progrès technologique et la nécessité de réorganiser l'aménagement actuel du territoire. Le Secrétariat a enfin signalé que le Bureau régional a déjà entrepris l'étude de certains cas de développement rural intégré en effectuant des visites d'exploration sur certains projets relevant de ce domaine en Colombie, en République Dominicaine, au Mexique et à Panama.

61. Au cours du débat qui a eu lieu sur ce thème, on a enregistré un consensus général des délégations sur deux points essentiels du document présenté par le Secrétariat (IARC/74/5), à savoir :

- a) que le développement rural intégré fait partie du développement général des pays;
- b) que le système de planification du développement rural par zones représente un modèle théorique susceptible de trouver une application pratique dans un contexte de développement régional et national.

62. Eu égard au point a) du paragraphe ci-dessus, on a précisé que le développement en Amérique latine doit se concevoir comme un processus d'évolution structurelle, qui implique non seulement l'augmentation de la production mais aussi des modifications des institutions et, dans une mesure très importante, la participation créatrice de toute la population. Dans ce sens, le développement rural intégré est perçu comme le résultat d'opérations planifiées, coordonnées et concertées, réalisées de manière intégrée et à différents niveaux par les organismes publics, privés et par la population elle-même. Ces actions visent à faire progresser graduellement et régulièrement le milieu rural, c'est-à-dire d'améliorer la qualité de la vie des populations rurales en fonction de leurs besoins réels et authentiques et de leurs aspirations légitimes.

63. Selon diverses délégations, il faudrait préciser la notion de complémentarité entre développement rural intégré et réforme agraire contenue dans le document IARC/74/5, et dire que cette dernière constitue la base même du premier. Une délégation a cependant signalé qu'il existe un secteur rural dont l'activité majeure concerne non pas l'agriculture mais les mines, les pêches, l'artisanat, etc., domaines auxquels la réforme agraire ne touche pas. Le développement ainsi posé, a-t-on ajouté, est un processus intégré qui ne se borne pas à des actions isolées visant uniquement à améliorer certains aspects de la situation de l'homme en milieu rural.

64. Quelques délégations ont exprimé des doutes et des divergences de vues quant à l'emploi que l'on fait de certains concepts dans quelques paragraphes du document IARC/74/5. Elles ont évoqué notamment :

- a) la confusion qui existe entre "développement agricole" et "croissance de l'agriculture". L'expression "développement agricole" a une portée plus vaste que celle qu'on lui donne au paragraphe 2 dudit document quand on parle de croissance soutenue et homogène de la production agricole. Une croissance de la production agricole ainsi définie ne suffit pas en soi pour obtenir un développement agricole, moins encore un développement rural intégré.
- b) les "erreurs" supposées qui, selon le paragraphe 4, auraient caractérisé la conception traditionnelle du développement rural, n'en sont pas; elles sont le résultat de la situation de dépendance dans laquelle se trouvent les pays de la région, situation qui a empêché de renverser le processus de détérioration rurale mentionné au paragraphe 29. Par ailleurs,

les plans et programmes d'amélioration rurale exécutés à ce jour n'ont pas clairement établi que la participation massive de la population rurale est la condition indispensable du succès de ces programmes.

c) Lorsqu'on entend le bien-être comme un "moyen de rapporter le développement à l'homme" (paragraphe 7), on a l'air de dire que le développement est quelque chose d'indépendant de l'action de l'homme lui-même, alors qu'en réalité l'homme est le facteur dynamique qui participe au développement et le rend possible.

d) Il vaut mieux parler des "objectifs" et non des "buts" du développement (paragraphe 9).

e) Quand on dit que le développement rural intégré en Amérique latine implique un développement planifié, moyennant l'action conjointe de l'Etat et de l'habitant rural (paragraphe 25), on exclut le secteur privé, lequel peut et devrait participer à la planification du développement. On a donc suggéré de mentionner les institutions publiques, non publiques et l'habitant rural.

f) Au paragraphe 43, il est dit que la FAO concentrera sa capacité de coopération technique sur la formulation de politiques appropriées pour chaque pays, alors que ladite formulation est l'apanage de chacun d'entre eux. Le Secrétariat a précisé que la FAO collabore avec les pays à cette formulation lorsque ceux-ci le demandent.

65. On a reconnu que le concept d'aide technique, tel qu'il est employé dans le document, ne reflète pas convenablement la participation active du pays bénéficiaire ni l'idée d'identification de la part de l'organisme qui fournit cette aide. C'est pourquoi il vaudrait mieux utiliser l'expression "coopération technique".

66. Une délégation a rappelé qu'il importe de mettre l'accent sur la nécessité d'instaurer un nouvel aménagement du territoire qui reconnaisse l'existence d'une structure intermédiaire entre l'élément urbain et l'élément nettement rural, et qui serve de base à la planification du développement rural. Elle a insisté sur l'intérêt qu'il y aurait à définir et caractériser l'élément rural par opposition à l'élément urbain, compte tenu du nouvel aménagement du territoire.

67. On est convenu de la nécessité que le Groupe multidisciplinaire du Bureau régional s'acquitte de ses fonctions en donnant des avis aux groupes qui mènent une action similaire dans différents pays et en favorisant la création de tels groupes lorsqu'ils n'existent pas, notamment par un échange d'expériences et d'informations. A ce propos, les délégations se sont trouvées en désaccord avec la proposition de la deuxième session du Comité de l'agriculture du Conseil de la FAO selon laquelle il conviendrait de créer dans la région une commission technique pour le développement rural intégré et la réforme agraire, dont le Secrétariat serait assuré par le Groupe multidisciplinaire du Bureau régional.

68. La Conférence a estimé que l'approche en matière de développement rural intégré doit mettre particulièrement l'accent sur les mesures propres à résoudre le grave problème du chômage et du sous-emploi rural.

69. La Conférence a également estimé qu'il faut reconnaître le rôle important des femmes et des jeunes dans le développement.

70. Certaines délégations ont mis en relief l'importance et l'intérêt que présentent, pour la population rurale, la constitution et le fonctionnement d'entreprises à caractère associatif et communautaire dans le processus de réforme agraire.

71. On a suggéré qu'il serait utile de coordonner l'action des organisations internationales en matière de développement rural intégré.

72. La Conférence a approuvé, à propos de cette question, la résolution ci-après :

RESOLUTION 4/74

La treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant

1. Que, dans les zones rurales, il peut se présenter différentes possibilités de développement mettant l'accent sur divers aspects tels que l'évolution culturelle, une meilleure connaissance et application de la technologie, l'organisation de la société sur la base de nouveaux objectifs ou l'exploitation de nouvelles ressources; que c'est néanmoins dans la difficulté d'accès du paysan aux ressources en terres que se trouve l'obstacle essentiel au changement dans la quasi-totalité des cas en Amérique latine; que la transformation de la structure foncière nécessite très souvent une réforme agraire intégrale, fondement primordial du développement rural intégré 1/;
2. Que le développement rural intégré fait partie du développement en général. La stratégie du développement rural par zones représente un modèle théorique susceptible d'être mis en pratique dans le contexte du développement régional et national, selon les caractéristiques propres à chaque pays;
3. Que le développement rural intégré doit être conçu dans le cadre d'un développement planifié, de façon à organiser la participation de la population rurale, canalisée par l'action des organismes publics et privés. Les objectifs du développement ne peuvent être atteints que si la population rurale participe aux décisions, ainsi qu'à la formulation, à l'exécution et à l'évaluation des plans;
4. Que l'objectif fondamental du développement rural n'est autre que la réalisation du bien-être de la population rurale;
5. Que cet objectif de bien-être ne comporte pas seulement la solution des problèmes économiques, étant donné que les problèmes culturels, sociaux, institutionnels et écologiques sont non seulement inséparables des aspects purement économiques, mais prennent même parfois le pas sur eux;
6. Que, pour identifier les objectifs du développement et déterminer leur interdépendance, il faut adopter une optique multidisciplinaire qui dépasse les frontières conventionnelles entre les disciplines scientifiques;
7. Que les connaissances actuelles permettent de décrire le processus d'évolution de la société rurale, mais qu'il reste nécessaire de mener, sur une base permanente, des recherches de plus vaste portée pour accélérer la dynamique du processus;
8. Que, pour étudier le processus d'évolution, il faut envisager notamment: a) la participation active des femmes et des jeunes en tant qu'éléments intégrants de la société rurale et b) l'environnement et les moyens techniques.

Décide

de recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO

1. De formuler et d'exécuter des projets nationaux répondant aux concepts du développement rural intégré, dont le fondement essentiel est la réforme agraire, et d'instituer les dispositifs voulus pour assurer le succès de ces efforts.
2. D'adopter des mesures assurant la participation pleine et active de la population rurale à la formulation, à l'exécution et à l'évaluation de plans de développement rural intégré, en accordant l'importance voulue au rôle que les femmes et les jeunes jouent dans la société.

1/ La réforme agraire intégrée a été définie par la onzième Conférence régionale de Caracas.

3. D'instituer des mécanismes visant à faciliter l'échange d'expérience et la coopération technique entre pays et de chercher le moyen d'établir une terminologie commune permettant cet échange.
4. De réaliser des programmes de recherche et de formation dans le domaine du développement rural intégré, notamment en ce qui concerne les aspects physiques, sociaux, économiques et écologiques.
5. Que la FAO, avec la collaboration financière du PNUD, institue dans le cadre du Bureau régional pour l'Amérique latine un projet régional multidisciplinaire de développement rural intégré qui assure notamment les activités ci-après :
 - a) coopérer avec les pays membres, sur leur demande, à la mise en oeuvre de leurs programmes respectifs de développement rural intégré;
 - b) participer, toujours sur la demande des pays membres, aux programmes de coopération technique mis en oeuvre par ceux-ci.

La FAO est donc priée de maintenir en fonction le Groupe multidisciplinaire du développement rural intégré du Bureau régional pour l'Amérique latine.

Obstacles internes aux exportations agricoles

73. Présentant la question, le Secrétariat a expliqué que, conformément aux décisions prises par les conférences régionales précédentes, le problème des obstacles intérieurs aux exportations a été choisi comme l'un des principaux sujets que le Bureau régional aurait à étudier dans une optique interdisciplinaire. Ce choix a été fait en pleine conscience du fait que le Comité des produits de la FAO et d'autres organismes internationaux - notamment la CNUCED, le GATT et l'ALALC - étudient actuellement les facteurs exogènes qui entravent l'expansion des exportations de la région. Les aspects théoriques du problème ont été exposés dans le document LARC/74/6.
74. Pour réaliser cette étude, le Bureau régional a constitué un Groupe interdisciplinaire qui se propose d'analyser, au niveau des pays, les obstacles qui, sur le plan intérieur, freinent le développement des exportations agricoles, forestières et halieutiques. On a expliqué que ces obstacles commencent à l'unité de production et terminent au port d'embarquement. Le rôle du Groupe de travail ne consiste pas seulement à identifier les obstacles mais s'étend à leur analyse, à leur quantification et à leur classement en vue d'arriver à un diagnostic exact permettant de formuler des recommandations concrètes à l'intention des gouvernements. En 1973, le Groupe a commencé son travail en choisissant cinq grandes catégories de produits. Dans un premier stade, on a étudié les cas de la viande bovine et du poisson dans trois pays de la région. Cette étude a permis de déceler une série d'obstacles qui gênent les exportations de ces produits, tant au stade de la production qu'en matière de commercialisation, d'infrastructure et de soutien institutionnel.
75. Enfin, le Secrétariat a indiqué que, si la Conférence approuve ce type d'étude, le Groupe poursuivra son travail en l'étendant à de nouveaux pays et à de nouveaux produits.

Note: La délégation du Chili a refusé d'entériner l'alinéa 1 du Préambule et le paragraphe 1 du dispositif de la résolution ci-dessus, estimant que la réforme agraire ne constitue pas nécessairement un fondement essentiel du développement rural intégré. Elle a signalé qu'il existe, dans le monde rural, des secteurs dont l'activité principale n'est pas l'agriculture, mais l'industrie extractive, la pêche, l'artisanat, etc., domaines que la réforme agraire n'intéresse pas. Ce considérant limite donc artificiellement le concept de développement rural.

76. Les délégués sont convenus de l'importance de ce sujet, choisi comme programme d'étude multidisciplinaire par le Bureau régional de la FAO; certaines suggestions ont été avancées quant à la forme et à la portée de ce travail pour l'avenir. L'étude devrait comporter, a-t-on suggéré, une analyse des facteurs qui limitent l'expansion des exportations de la région, de leurs variations cycliques et de toute la séquelle des problèmes qui expliquent, plus encore que les limitations intérieures signalées dans le document, le peu de dynamisme des exportations latino-américaines et dont il convient de définir et de divulguer les incidences.

77. On a également signalé que le document du Secrétariat LARC/74/6 était satisfaisant sur le plan des idées, même si quelques délégations ont estimé que les objectifs politiques en étaient plutôt vagues; pour mieux préciser ces idées, il faudrait tenir compte, sur le plan du commerce extérieur, du processus d'intégration régionale et de la suppression des restrictions imposées par les pays développés.

78. Plusieurs délégations ont indiqué que le document du Secrétariat insiste sur les obstacles intérieurs alors que c'est en réalité au dehors des pays exportateurs que s'exercent les restrictions les plus graves. Plusieurs paragraphes du document ont fait l'objet de remarques précises dans ce sens.

79. Les délégués se sont préoccupés de la détérioration relative de la participation des exportations agricoles latino-américaines dans le commerce mondial. Cette détérioration, comme le montre bien le document LARC/74/6, porte essentiellement sur le volume des échanges puisque leur valeur s'est considérablement accrue ces deux dernières années. L'incertitude persiste néanmoins, car certains délégués craignent que le raffermissement des cours ne soit éphémère, puisque certains pays ou groupes de pays développés maintiennent des positions qui coupent toutes possibilités d'écoulement des exportations latino-américaines.

80. On a cité les entraves ci-après aux exportations de produits d'origine agricole de la région, qui s'ajoutent à celles mentionnées dans le document LARC/74/6.

a) L'imposition de certaines barrières non tarifaires par des pays importateurs développés, qui renforce le protectionnisme dont ces pays font bénéficier leurs produits nationaux pour les défendre contre la concurrence étrangère.

b) Le fait que lesdits pays n'adaptent pas leurs procédures en sorte que les produits de la région aient un accès facile à leurs marchés intérieurs.

c) La concurrence des produits synthétiques, lancés et encouragés par les pays développés, et notamment par les sociétés multinationales, gêne considérablement les possibilités d'écoulement des produits naturels correspondants qu'exporte l'Amérique latine.

d) Le faible niveau et l'instabilité des prix qui prévalent depuis longtemps sur le marché international rendent hasardeux les investissements qui, en d'autres circonstances, pourraient être effectués pour accroître les disponibilités exportables.

81. On a également mentionné l'influence négative, sur les exportations agricoles de l'Amérique latine, des activités menées par les sociétés multinationales, notamment : production et promotion de certains inputs qui affectent la qualité des produits d'exportation et donnent lieu par la suite à des restrictions d'ordre sanitaire sur les marchés des pays où sont implantées lesdites sociétés (cas récent de la banane).

82. On s'est particulièrement préoccupé de la hausse marquée des coûts intérieurs de production dans l'agriculture, due au renchérissement des inputs et du matériel importés - notamment des engrais azotés et phosphatés et des pesticides - dont l'augmentation a été très supérieure à celle des produits agricoles d'exportation. On a fait remarquer cependant que l'augmentation des coûts intérieurs de production de ces mêmes inputs tient au prix très élevé de la technologie et du capital.

83. On a établi qu'il serait opportun que les pays de la région s'efforcent d'améliorer leurs possibilités de négociation au moyen d'une action concertée et conjointe portant non seulement sur les exportations de produits agricoles, mais aussi sur leurs importations en denrées alimentaires, en biens d'équipement et en facteurs de production. Cela pourrait se faire par l'intermédiaire des organisations régionales existantes.

84. On a signalé qu'une diversification plus poussée de la production agricole dans nombre de pays latino-américains et qu'un accroissement de l'élément valeur ajoutée, obtenu surtout par transformation de plusieurs de leurs produits d'exportation, permettraient d'augmenter considérablement les recettes d'exportations. Comme l'agro-industrie commence seulement à se développer dans plusieurs pays de la région, on a suggéré que la FAO aide ces pays à rechercher de nouveaux domaines de production dans ce secteur.

85. Plusieurs délégations ont estimé que la FAO devrait diffuser plus largement les analyses de la situation et des tendances du marché international qu'effectuent périodiquement les Groupes intergouvernementaux de produits, afin que les pays puissent programmer en meilleure connaissance de cause leur production agricole destinée à l'exportation.

86. Il a été suggéré que, dans l'analyse des obstacles intérieurs qui gênent quantitativement et qualitativement les exportations, on se préoccupe particulièrement des aspects concernant le financement du secteur productif.

87. Quelques délégations ont indiqué qu'il est essentiel, pour surmonter les obstacles internes aux exportations, d'apporter des changements d'ordre structurel dans le secteur de l'agriculture, en ce qui concerne non seulement la mobilisation et une meilleure utilisation des moyens de production, mais aussi les processus de commercialisation et de transformation, afin que les bénéfices provenant de l'augmentation des exportations aillent réellement aux producteurs.

88. D'autres délégations ont mentionné la grave situation qui s'est créée pour plusieurs pays de la région à la suite des dispositions restrictives adoptées par la Communauté Economique Européenne et, notamment, de la suspension unilatérale des achats de viande en provenance de la région, affirmant que ces mesures avaient été prises sans consultation et en contradiction avec les accords passés précédemment. Une délégation a répondu qu'il s'agissait d'une situation conjoncturelle, liée à une crise aiguë de l'élevage et que les pays membres de la Communauté avaient à l'unanimité pris des mesures, évaluées à 300 millions de dollars, pour rétablir l'équilibre du marché communautaire, ce qui correspond aussi bien aux intérêts des pays tiers que des pays de la Communauté elle-même.

89. Il a été convenu que le Bureau régional poursuive ses études dans ce domaine des obstacles intérieurs. La Conférence a noté qu'une délégation a offert de coopérer à la réalisation de ces études en fournissant une assistance technique. On a également suggéré qu'il serait opportun que le Groupe multidisciplinaire de la FAO, faisant appel à son expérience, établisse pour les études de cas une méthodologie susceptible d'être utilisée par les pays pour approfondir leurs propres études. Plusieurs délégations ont indiqué qu'elles appuieraient la deuxième étape des études sur la viande bovine et le poisson frais et congelé, et l'on a conseillé d'élargir la liste des produits d'après les résultats que l'on obtiendrait au cours des premières phases du processus rationnel d'analyse préconisé par le Groupe multidisciplinaire dans le dernier paragraphe du document IARC/74/6. Il a été suggéré d'y inclure les céréales (blé, maïs et riz) ainsi que d'autres types de viande.

90. Certaines délégations ont signalé la nécessité d'améliorer l'infrastructure dans le domaine de la commercialisation pour faciliter l'écoulement de la production sur les marchés extérieurs et aussi d'intensifier les efforts visant à obtenir des produits d'exportation répondant mieux aux exigences qualitatives des marchés internationaux.

91. On a estimé que le point de vue exprimé au paragraphe 29 du document IARC/74/6 sur la marge bénéficiaire des intermédiaires n'était pas nécessaire pour établir un jugement de valeur.

92. Il serait opportun que la FAO aide les pays de la région, qui le lui demanderaient, à formuler une politique d'exportation des produits agricoles.

93. Il a été recommandé que le Directeur général se procure s'il l'estime nécessaire, des ressources extra-budgétaires pour réaliser le programme de travail proposé par le Groupe multidisciplinaire du Bureau régional chargé d'étudier les obstacles intérieurs aux exportations agricoles.

94. Concernant ce point de l'ordre du jour, la Conférence a adopté la résolution ci-après:

RESOLUTION 5/74

La treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant

1. Que l'on observe une baisse relative des exportations de produits agricoles et alimentaires des pays d'Amérique latine, alors que l'augmentation de ces exportations est au contraire une condition nécessaire du développement économique et social de la plupart de ces pays;

2. Que cette situation semble indiquer que l'on n'a pas su ou pas pu profiter de la conjoncture relativement favorable offerte ces derniers temps sur les marchés internationaux aux divers produits de la région, à cause de la présence de certains obstacles aux exportations;

3. Que, même si certains de ces obstacles peuvent apparemment tenir à des circonstances propres à chaque pays, ils n'en reflètent pas moins les conditions qui ont prévalu pendant longtemps sur les marchés internationaux;

4. Que les activités des sociétés multinationales exercent un effet négatif sur les exportations agricoles latino-américaines. Parmi ces activités, il faut mentionner surtout a) la production et la promotion de certains inputs qui affectent la qualité des produits d'exportation et provoquent l'adoption de mesures restrictives d'ordre sanitaire dans les pays où sont basées ces entreprises; b) l'expansion des domaines que les sociétés multinationales possèdent dans la région; c) le conflit entre leurs buts lucratifs et l'intérêt des pays dans lesquels elles se trouvent (exemple récent de la banane).

5. Que les gouvernements des pays d'Amérique latine ont à plusieurs reprises manifesté leur préoccupation devant les difficultés croissantes que rencontrent leurs produits agricoles pour entrer sur les marchés des pays développés, comme pour faire face à la concurrence des exportations subventionnées de ces pays;

6. Que l'instabilité et l'affaissement des prix, situation chronique sur les marchés des produits qu'exportent les pays de la région, lesquels doivent payer des prix toujours plus élevés pour leurs importations de biens d'équipement et de facteurs de production nécessaires à l'agriculture, ont sans aucun doute contribué à décourager les exportations de ces pays;

Décide

De recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO

1. Que les pays de la région s'efforcent d'améliorer leurs possibilités de négociation grâce à une action concertée et conjointe portant non seulement sur les exportations de produits agricoles, mais aussi sur les importations d'aliments, de biens d'équipement et de facteurs de production. Cela devrait se faire de préférence par l'intermédiaire des organisations régionales existantes.

2. Que l'on poursuive l'étude interdisciplinaire menée par le Bureau régional sur les obstacles internes aux exportations et qu'on l'étende à l'analyse de tous les facteurs externes qui limitent l'expansion des exportations de la région, de leurs variations cycliques, et l'ensemble des problèmes qui expliquent, plus encore que les limitations internes, le peu de dynamisme des exportations latino-américaines, et dont il convient de préciser et de divulguer les incidences;
3. Qu'il faudrait diversifier davantage la production agricole des pays latino-américains et en accroître la valeur ajoutée en transformant les produits d'exportation, et que, comme l'agro-industrie commence seulement à se développer, la FAO devrait aider ces pays à rechercher de nouvelles lignes de production agro-industrielle;
4. Que la FAO devrait diffuser plus largement les analyses de la situation et des tendances du marché international qu'effectuent périodiquement les Groupes intergouvernementaux de produits, afin que les pays puissent programmer en meilleure connaissance de cause leur production agricole destinée à l'exportation;
5. Que la FAO établisse une méthodologie des études de cas, que les pays pourraient utiliser pour approfondir leurs études sur les obstacles aux exportations;
6. Que la liste des produits étudiés par le Groupe multidisciplinaire du Bureau régional de la FAO englobe le blé, le maïs, le riz, ainsi que certains types de viande n'y figurant pas;
7. Que la FAO aide les pays de la région qui le lui demanderaient à formuler une politique en matière d'exportation des produits agricoles;
8. Que le Directeur général de la FAO se procure, s'il l'estime nécessaire, des ressources extra-budgétaires pour réaliser le programme de travail proposé par le Groupe multidisciplinaire du Bureau régional chargé d'étudier les obstacles aux exportations;
9. Que l'on prépare, pour la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine, une étude générale sur les obstacles aux exportations latino-américaines de produits agricoles et alimentaires. Au nombre de ces obstacles, on peut notamment mentionner les termes défavorables de l'échange qu'ont longtemps dû subir les pays de la région sur le plan du commerce extérieur, les problèmes d'accès aux marchés, la concurrence des exportations subventionnées des pays développés, les restrictions tarifaires et autres;
10. Que cette étude contienne des conclusions mettant en lumière l'incidence des obstacles extérieurs sur les contraintes internes qui pèsent sur ces exportations.

Environnement et développement

95. En présentant la question, le Secrétariat a fait ressortir les points ci-après :
- a) Les questions concernant l'environnement et le développement, les obstacles intérieurs aux exportations et le développement rural sont intimement liées et permettent dans leur ensemble d'aborder dans une optique multidisciplinaire le problème général que constitue le processus de développement.
 - b) S'il existe de toute évidence des problèmes de pollution dans certaines zones de l'Amérique latine c'est, a-t-on indiqué, l'état de sous-développement et de dépendance de la région qui constitue le facteur fondamental de détérioration de l'environnement.
 - c) La pauvreté joue contre les intérêts de la conservation de l'environnement, mais la situation est encore aggravée par les relations économiques malsaines qui existent entre les pays en développement de la région et les pays développés. Le sous-développement engendre des problèmes de nutrition, de logement, de santé et d'éducation. Mais par ailleurs les efforts liés à la croissance ont souvent suscité d'autres problèmes, notamment en favorisant l'entassement des habitants en populations marginales, en créant un grave problème

de chômage, en détruisant les forêts, en dégradant les terres, en contaminant les aliments avec des pesticides, etc. Le Secrétariat a enfin indiqué que, si l'on conçoit l'action des pays dans le sens d'une optimisation de la condition humaine sur les plans matériel, mental et social, il n'y a pas de contradiction entre environnement et développement. De même, il est inconcevable de parler de planification sans tenir compte de l'environnement.

96. On a rappelé que le concept de développement a été clairement défini dans la résolution 12/70 de la onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine, réunie à Caracas. On a fait observer à cet égard que l'on ne pouvait résumer l'évolution du concept de développement dans la région dans une formule qui se contenterait d'ajouter la répartition du revenu à la croissance, car une telle simplification limite la portée du cadre conceptuel défini dans la résolution susmentionnée.

97. On a reconnu que le concept de développement doit tenir compte de l'importance du milieu, sous l'angle non seulement de la pollution de l'environnement, mais surtout de tout ce qui touche à l'exploitation rationnelle des ressources naturelles, l'idée étant d'améliorer la qualité de la vie humaine. On ne saurait donc admettre les critères selon lesquels les problèmes qu'affrontent en ce domaine les pays en développement seraient équivalents à ceux des pays développés. Certaines délégations ont insisté sur le fait que les mesures prises pour protéger les ressources visaient aussi à renforcer la souveraineté nationale. Dans le cas de ressources naturelles communes, la coopération entre les pays qui partagent ces ressources et s'intéressent à leur exploitation, devra s'effectuer dans le cadre d'un système d'information et de consultations préalables.

98. La Conférence est convenue que le document IARC/74/7 rend compte de manière satisfaisante du problème de l'environnement en Amérique latine, ainsi que de l'importance attribuée à l'interdépendance du milieu et du développement.

99. Elle est également convenue que la question de l'environnement et du développement aborde des problèmes étroitement liés à ceux dont traitent les autres groupes multidisciplinaires du Bureau régional touchant le développement rural intégré et les obstacles intérieurs aux exportations, chacune de ces questions constituant trois différentes facettes du problème du développement.

100. La Conférence a indiqué que la solution des problèmes d'environnement en Amérique latine impose un double effort. D'une part, une action visant à dépasser cet état de sous-développement et de dépendance; d'autre part, l'orientation de cette action dans un sens qui garantisse la conservation des ressources naturelles. Dans ce contexte, conserver les ressources ne signifie pas qu'elles doivent rester intouchables, mais au contraire que l'on en profite - et au maximum - en prenant soin de les préserver.

101. On a mentionné la nécessité d'effectuer des recherches fondamentales qui contribuent à élaborer des mesures concrètes grâce auxquelles il sera possible de gérer rationnellement les ressources naturelles, sans nuire à l'environnement.

102. Certaines délégations ont signalé que la responsabilité des pays développés dans la détérioration de l'environnement en Amérique latine va bien au-delà de ce qui est indiqué dans le document mentionné, en faisant remarquer que les problèmes découlent des pratiques économiques et politiques de ces pays.

103. On a mis en lumière la nécessité d'une coopération internationale pour une meilleure préservation de l'environnement, étant donné que ce problème dépasse souvent le cadre national.

104. On a indiqué que les pays en développement doivent prendre garde, en adoptant des techniques importées, de ne pas se trouver devant les mêmes problèmes de pollution qui affligent les pays développés.

105. La Conférence a recommandé que les organismes internationaux, qui financent des programmes de développement, allouent à des conditions plus favorables les ressources nécessaires pour que lesdits programmes englobent les mesures indispensables à la protection de l'environnement, le tout au bénéfice des pays en voie de développement.

106. On a signalé que, les pays développés étant les principaux responsables de la pollution au plan mondial, ceux-ci devraient collaborer économiquement, par des crédits à des conditions préférentielles, à la formulation ou à la mise en oeuvre de plans de conservation de l'environnement dans les pays en voie de développement.

107. La Conférence a recommandé aux pays de la région de réviser leurs législations et réglementations pour adapter leurs activités socio-économiques, ainsi que la gestion des ressources naturelles, aux nécessités de l'environnement.

108. Une délégation a signalé qu'il fallait réviser le concept de propriété privée pour éviter qu'à l'abri de celle-ci on ne puisse nuire à la conservation des ressources naturelles.

109. Il a été recommandé que le Bureau régional maintienne en fonction le Groupe de l'environnement et du développement et qu'on renforce l'action dans ce secteur en faisant appel à la collaboration et à l'appui d'autres organismes internationaux, et le plan de travail futur du Groupe a été approuvé tel qu'il a été présenté dans le document LARC/74/7, sauf pour ce qui est de la façon dont ont été formulés les modes de coopération avec les organismes internationaux de financement. A cet égard, la Conférence a recommandé que la FAO aide les pays, quand ceux-ci en feront la demande, pendant la phase préalable à la présentation des projets en vue de leur financement.

110. Il a en outre été recommandé que, dans le domaine de l'environnement et du développement, le Bureau régional agisse en coordination avec les autres organisations des Nations Unies qui s'occupent de divers aspects de l'environnement en Amérique latine, et qu'il essaie d'élaborer des programmes conjoints avec ces organisations.

111. En ce qui concerne ce point des discussions techniques, la Conférence régionale a approuvé les résolutions ci-après :

RESOLUTION 6/74

La treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant

1. Que les produits hydrobiologiques constituent une ressource importante pour améliorer, sur le plan économique et social, les conditions d'existence des peuples de la région et notamment pour contribuer à satisfaire leurs besoins alimentaires;
2. Que le développement des pêches des pays de la région est menacé par les problèmes de pollution de l'environnement, tant en milieu marin que dans les eaux continentales;
3. Que les recherches sur les facteurs internes et externes qui contribuent à détériorer les ressources hydrobiologiques des pays de la région s'avèrent insuffisantes;

Décide

de recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO

1. D'élargir la coopération technique à la réalisation d'études sur la pollution de l'environnement, tenant compte des facteurs tant internes qu'externes, aux fins de préservation des ressources hydrobiologiques.
2. De faire en sorte que les conclusions de ces études permettent aux divers pays de la région d'établir les normes qu'ils jugeront nécessaires à la conservation des ressources dans les limites de leur milieu marin et de leurs eaux continentales.
3. De renforcer les mécanismes régionaux existants pour faciliter, par l'entremise de la FAO, l'échange de renseignements entre les pays et la possibilité d'instituer des accords d'assistance technique réciproque dans ce secteur.

RESOLUTION 7/74

La treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant

1. Que le document LARC/74/7 présente un tableau assez complet de l'état de crise auquel on est progressivement arrivé en ce qui concerne les ressources naturelles et l'environnement dans la région, et brosse, par les exemples qu'il donne, un vaste panorama de la gravité de la situation et de ses conséquences futures;
2. Que l'utilisation et la gestion irrationnelles des ressources naturelles, au cours des processus de transformation industrielle, sont une cause d'insalubrité de l'environnement due à la transmission des déchets par les circuits de captage, de traitement, d'assimilation, d'utilisation, de dégradation et d'élimination;
3. Qu'il est vital de coordonner et de formuler des politiques et des stratégies du développement, à tous les niveaux - local, régional, national, continental et mondial - qui accordent une large place à la gestion rationnelle des ressources naturelles et à la conservation de l'environnement;
4. Que l'environnement est constitué par l'ensemble des facteurs qui déterminent la qualité de la vie dans ses aspects écologiques, socio-économiques et culturels et que la préservation de l'environnement pour les générations futures est la responsabilité commune des hommes et des gouvernements;
5. Qu'il faut accorder la priorité au financement de projets visant à mettre en valeur et à défendre l'environnement;
6. Que la solution des problèmes écologiques en Amérique latine exige des mesures tendant à dépasser l'état de sous-développement, moyennant des changements d'ordre structurel;
7. Que si l'on tient compte de l'environnement dans le cadre général du développement, cela suppose que l'on s'attache à coordonner, au niveau national, les activités des institutions publiques et privées, en sorte que la protection et la conservation soient garanties dans le cadre de la souveraineté nationale. Dans tous les cas, la planification du développement ne peut se concevoir indépendamment de l'environnement;
8. Que la réalisation et le maintien d'un environnement satisfaisant constituent l'intérêt de la société dans son ensemble et que celui-ci doit primer l'intérêt des unités de production orientées vers la recherche du profit maximum;
9. Que les problèmes des pays développés et ceux des pays en développement en matière d'environnement diffèrent fondamentalement et que la dégradation du milieu chez ces derniers tient particulièrement à ce que leurs ressources sont exploitées sans une protection suffisante du milieu de la part d'entreprises dont le siège se trouve dans des pays déjà industrialisés;
10. Que, dans les cas où deux ou plusieurs Etats partagent des ressources naturelles communes, la coopération prend un caractère si important qu'il est indispensable, ainsi qu'en a décidé l'Assemblée générale des Nations Unies, de garantir que la conservation et l'exploitation de ces ressources se feront dans le cadre d'un large système de coopération, d'information et de consultations préalables.

Décide

De recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO

1. Que les études que l'on entreprendra sur l'environnement, sous tous ses aspects, tiennent compte d'analyses et de suggestions propres à susciter, dans le cadre des transformations

d'ordre structurel envisagées, des initiatives qui contribueront à une meilleure protection de l'environnement dans les pays en développement, et permettront d'améliorer réellement la qualité de la vie;

2. Que l'aide financière que les Etats et les organisations internationales octroient aux nations en voie de développement soit allouée à des conditions plus favorables, de manière à stimuler le développement et à promouvoir la conservation de l'environnement;

3. Que l'on élabore et propose un dispositif visant à favoriser les échanges d'expérience ou la coopération technique entre les pays et que l'on mette au point une terminologie commune pour faciliter ces échanges.

4. Que lorsqu'on adopte des techniques provenant d'autres pays pour protéger l'environnement, on étudie avec grande attention les caractéristiques propres du pays qui les utilise;

5. Que l'on détermine, classe et coordonne les normes de conservation de l'environnement, considérées en tant qu'éléments constitutifs du développement national;

6. Que, dans la mise en valeur des zones rurales, l'on conserve les valeurs culturelles et que l'on tire partie des connaissances et de l'expérience que la population autochtone possède sur son propre milieu;

7. Que la FAO, avec la collaboration financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement, mette en oeuvre au Bureau régional pour l'Amérique latine un projet régional multidisciplinaire de conservation de l'environnement qui, entre autres activités, assume les fonctions ci-après :

a) coopérer avec les Etats Membres, sur leur demande, à la mise en oeuvre de leurs programmes respectifs de conservation de l'environnement;

b) participer, à la demande des Etats Membres, aux programmes de coopération technique que ceux-ci mettent en oeuvre.

A cet égard, la FAO est instamment priée de maintenir en fonction le Groupe multidisciplinaire de la conservation de l'environnement du Bureau régional pour l'Amérique latine.

8. Que la FAO, en collaboration avec d'autres organismes internationaux d'assistance technique et financière, coopère avec les Etats Membres à diverses activités intéressant la conservation de l'environnement et le développement, tels que :

a) La mise en place, au plan national, régional et sectoriel, d'une méthodologie destinée à faciliter l'intégration de la protection de l'environnement dans la planification du développement;

b) La conservation des écosystèmes par la création d'un réseau de parcs et de réserves nationaux ^{1/}, de protection écologique, de recherche scientifique, de réserve génétique, d'action éducative, de tourisme et de loisir.

c) La formulation de plans nationaux de mise en valeur des ressources hydrologiques tenant compte des besoins en eau à court et à long termes pour l'agriculture, la consommation

^{1/} Parcs, réserves, sanctuaires forestiers, refuges de la faune, etc.

Note : La délégation du Brésil a demandé que l'on consigne expressément les réserves qu'elle a formulées au sujet de l'alinéa 10 du Préambule de la résolution ci-dessus, selon lequel il serait nécessaire que la conservation et l'exploitation de ressources naturelles partagées par deux ou plusieurs Etats s'effectuent en faisant intervenir un dispositif d'information et de consultations préalables.

humaine, le développement urbain, la production d'énergie électrique et les utilisations non consommatrices, afin de pouvoir déterminer les caractéristiques nationales et régionales de la demande de cette ressource critique en fonction des disponibilités, ainsi que les moyens de conserver, en quantité comme en qualité, les ressources en eau nécessaires pour une population plusieurs fois supérieure;

d) La formulation et l'exécution de plans internationaux et multinationaux de gestion et de mise en valeur des bassins hydrographiques et autres ressources qui ne connaissent pas de frontières;

e) La préparation de programmes et d'auxiliaires pédagogiques officiels pour l'enseignement de l'écologie et la défense des ressources naturelles à tous les niveaux.

9. Que l'on demande aux organisations du système des Nations Unies, et en particulier au Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement de formuler des recommandations pertinentes en vue de mieux mettre en oeuvre les décisions prises par les Nations Unies en matière d'environnement et en particulier d'exploitation commune des ressources naturelles partagées par deux ou plusieurs Etats.

Orientations des activités de la FAO

112. Le Secrétariat a présenté, dans un exposé général, les questions comprises dans le point 4 de l'ordre du jour, en se référant aux documents de travail ci-après : Activités de la FAO dans la région et orientation future (IARC/74/2 et IARC/74/CONF/1): Examen des programmes de terrain (IARC/74/8); ainsi qu'à la Déclaration et au Programme d'action relatifs au Nouvel ordre économique international (IARC/74/10).

113. Il a signalé en premier lieu qu'il importe que les gouvernements étudient soigneusement ces documents pour juger des possibilités de coopération technique que la FAO peut leur offrir. Il a indiqué ensuite les aspects complémentaires du Programme ordinaire et du Programme de terrain de la FAO, ce dernier comportant un déboursement trois fois supérieur au premier. Il a souligné cependant que le programme de terrain est en régression en Amérique latine. Comme ce sont les gouvernements qui fixent les priorités et qui affectent les ressources au cours de l'exercice de programmation par pays, cette réduction tient au fait que ceux-ci ne demandent pas des ressources en rapport avec les besoins qu'ils exposent.

114. De même, les études d'évaluation de la coopération technique qui ont été entreprises et qui vont se poursuivre font apparaître une série de difficultés au nombre desquelles il faut mentionner : a) des problèmes touchant le recrutement des experts; b) des problèmes d'administration et de direction de la part des organismes homologues dans les pays intéressés, et c) le décalage de la coopération technique par rapport aux progrès notables qu'ont accomplis les pays sur le plan des capacités techniques.

115. En ce qui concerne le dernier point du paragraphe ci-dessus, le Secrétariat estime que les conférences régionales ont un rôle important à jouer pour modifier ou définir de nouveaux critères en matière de coopération. Il a déclaré que, compte tenu de l'évolution technique accomplie par les pays de la région, les organisations des Nations Unies ont déjà reconnu en principe que les experts devraient travailler en tant qu'homologues, laissant aux gouvernements le soin d'assumer la direction et l'exécution des programmes.

116. Eu égard à la Déclaration et au Programme d'action relatifs au Nouvel ordre économique international adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa sixième session extraordinaire, le Secrétariat a fait savoir qu'il devenait nécessaire de réviser les processus de planification et d'exécution afin d'adapter les activités et l'assistance aux besoins réels des pays. Il a déclaré qu'il n'y avait, du côté de la FAO, aucune difficulté à procéder aux ajustements nécessaires du Programme ordinaire, mais qu'en ce qui concerne le Programme de terrain ces ajustements relevaient de la compétence et de la responsabilité des gouvernements eux-mêmes.

117. Le Secrétariat a déclaré qu'il était conscient des difficultés que présentent l'établissement de priorités dans la Programmation par pays mais que, selon la FAO, l'essentiel consistait à formuler et exécuter des programmes visant à en éliminer la pauvreté qui afflige des millions d'êtres humains.

118. La Conférence s'est, en général, déclarée en accord avec les documents présentés par le Secrétariat. Plusieurs pays ont formulé des observations touchant des points déterminés.

119. Une délégation a indiqué que le mode de présentation du document IARC/74/2 intitulé "Activités de la FAO dans la région et orientation future", en ce qui concerne les Groupes multidisciplinaires du Bureau régional, ne reflétait pas l'intégration des programmes des Divisions de l'Organisation, lesquels constituent la base du nouveau Programme unifié.

120. Quelques délégations ont estimé, pour leur part, que le document ne fait pas ressortir la participation active qui devrait revenir à la femme dans le processus de développement et l'on a suggéré que la FAO étudie la possibilité de formuler un programme régional de formation féminine. De même, toujours à propos de "l'Action de la FAO", on a pensé que l'Organisation devrait accorder une attention particulière aux problèmes de l'emploi.

121. La plupart des délégations se sont déclarées satisfaites de l'idée contenue dans le document en question, et pleinement d'accord avec le fait que les études de cas effectuées par la FAO sur la Réforme agraire, avec la collaboration de l'IICA et d'organismes nationaux de Colombie, du Costa Rica, du Chili, de Cuba, de l'Equateur, du Honduras, du Mexique, du Pérou et du Venezuela montrent que "les systèmes de production du type associatif présentent certains avantages que ne possède pas l'adjudication de parcelles individuelles".

122. Une délégation a exprimé son étonnement de lire, en conclusion dans le document sus-mentionné, que les associations communautaires de production seraient celles qui donneraient les meilleurs résultats dans son pays, alors que son expérience concrète démontre que ce mode de régime foncier a été un échec, ainsi qu'il ressort également d'une étude FAO/PNUD réalisée en 1972. Quant aux autres formes d'association, elle les considérerait comme viables dans la mesure où elles étaient librement adoptées, une fois réalisée l'affectation de la propriété à titre individuel.

123. On a suggéré que la FAO devrait fournir une coopération technique particulière pour la mise en place d'associations de production aux pays qui réalisent une réforme agraire. Une délégation a expliqué à ce propos que l'insuffisance de terres et le grand nombre de paysans susceptibles de bénéficier de la réforme obligeaient pratiquement à une exploitation collective des terres attribuées. On a indiqué également que la réforme agraire ne doit pas être considérée comme un programme, mais comme un processus dont le déclenchement au plan politique doit engendrer une situation irréversible.

124. Une autre délégation a déclaré que, dans son pays, la réforme agraire a libéré de l'esclavage les paysans qui étaient assujettis à des systèmes féodaux et a permis d'augmenter les rendements à l'hectare, les superficies cultivées, la production totale et le revenu des paysans.

125. En ce qui concerne la coopération technique, on a indiqué que : a) il faut assouplir les formalités qui retardent la mise en marche et l'exécution des programmes et projets; b) il faut accélérer l'envoi de la documentation et des rapports sur l'état d'avancement des projets ainsi que du rapport final.

126. En ce qui concerne les programmes de terrain, on a mis l'accent sur le problème de la sélection des experts et sur les difficultés que celle-ci comporte, ainsi que sur la nécessité de confier au personnel national la direction des projets. Une délégation a mentionné qu'il serait opportun, dans des cas déterminés, d'affecter temporairement des consultants à la place d'experts. En outre, le lieu de résidence des experts, a-t-on recommandé, devrait correspondre à la zone du projet, ce qui éviterait la concentration de ces experts dans les capitales.

127. Une délégation a signalé que la réduction du Programme de terrain dans la région est peut-être due, dans une grande mesure, à l'accroissement de la coopération bilatérale, laquelle serait en train de s'intensifier, en raison probablement de sa plus grande souplesse. Cette même délégation a estimé qu'il convient d'ajuster l'offre et la demande de coopération technique internationale, en voyant dans quelle mesure les pays ont la possibilité de la recevoir et de faire face aux obligations que celle-ci implique. En ce qui concerne l'évaluation de la coopération technique, on s'est déclaré satisfait du travail que la FAO effectue dans ce domaine et l'on a suggéré que, dans les cas où l'Organisation ne peut s'en charger, ce soit les pays eux-mêmes qui la mènent à bien.

128. Certains pays ont signalé la nécessité d'une coordination plus étroite et effective des programmes des institutions oeuvrant dans la région. On a indiqué en outre que la coordination susmentionnée ne suffisait pas, mais qu'elle devait s'étendre également à la coopération bilatérale. Une délégation a estimé qu'il serait particulièrement intéressant pour la région que la FAO et l'IICA resserrent leur coopération. Dans cet ordre d'idée, on a également mis l'accent sur la nécessité d'une plus grande coopération entre les pays pour faciliter des transferts d'expériences qui serviraient à améliorer les programmes nationaux. Plusieurs délégations ont souligné la relation étroite qui existe entre la nécessité d'intégration et la gravité des problèmes alimentaires dans la région.

129. Une délégation a estimé que la FAO devrait, conformément à la Déclaration de Quito, intégrer davantage son action avec celle de la CEPAL, et harmoniser ses activités avec la position de la CEPAL en matière de développement. À ce propos, le Secrétariat a signalé qu'en programmant sa coopération technique, la FAO s'efforce toujours d'éviter les doubles emplois, en tenant compte de l'assistance fournie par d'autres institutions et par des pays. Le même critère s'applique d'ailleurs à la programmation par pays. La coopération technique réciproque entre pays ou au niveau sous-régional offre une gamme de possibilités infinie et le Secrétariat a indiqué à ce propos que le PNUD commencera prochainement à étudier un mécanisme visant à rendre ce type de coopération viable.

130. Le Secrétariat a répété en outre que toutes les organisations du système des Nations Unies sont d'accord pour que les directeurs de projets puissent à l'avenir être des fonctionnaires nationaux. Quant aux formalités de mise en route des projets, les conditions voulues se trouvent réunies pour l'approbation en temps opportun des projets déjà choisis et pour la transmission aux gouvernements des rapports et des documents nécessaires.

131. Le Secrétariat a précisé que les rapports entre le Bureau régional et la CEPAL sont de plus en plus étroits; les travaux de la Division mixte de l'agriculture FAO/CEPAL et l'appui que celle-ci apporte aux Groupes interdisciplinaires du Bureau régional, en sont la preuve.

132. Le Secrétariat a expliqué que la présentation du document concernant l'action de la FAO dans la région suit pour la dernière fois la structure divisionnaire de la FAO, parce que le programme unifié n'est appliqué au Siège que depuis huit mois. Il a souligné les travaux de planification qu'effectue le Bureau régional par l'intermédiaire de la Division mixte et du nouveau Groupe des politiques, de la planification et de la programmation.

133. En ce qui concerne la question du Programme de terrain, la Conférence a adopté la résolution ci-après :

RESOLUTION 8/74

La treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant

1. Que la transformation rapide que connaissent les pays de la région exige, de la part des organismes internationaux y compris la FAO, un assouplissement de tout le processus de négociation des projets depuis la demande jusqu'à la signature définitive;

2. Que le mécanisme institutionnel prévu pour l'envoi aux pays du rapport final de chaque projet est, comme le montre l'expérience, extrêmement lent;
3. Que l'envoi de la documentation technique ne s'effectue pas non plus avec la promptitude nécessaire;

Décide

De recommander au Directeur général de la FAO

1. Que toutes les formalités concernant les demandes de coopération technique avec la FAO soient révisées de manière que celle-ci puisse devenir rapidement et effectivement un instrument d'échange qui contribue au développement de nos pays;
 2. Que le rapport final de chaque projet soit transmis aux pays intéressés dans des délais raisonnables pour que les recommandations qu'il contient soient encore valables;
 3. Que l'envoi de la documentation technique s'effectue dans les plus brefs délais pour permettre aux pays de faire à temps les analyses et les recommandations pertinentes.
134. En ce qui concerne le renforcement de l'infrastructure scientifique, technique et pédagogique de la région, la Conférence a approuvé la résolution ci-après :

RESOLUTION 9/74

La treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant

1. Qu'il a été reconnu à cette Conférence que la politique technologique constitue un élément d'importance fondamentale pour le développement rural des pays de la région;
2. Que l'on a également signalé que les innovations technologiques doivent être adaptées aux caractéristiques particulières de chaque pays et même de chaque région des pays, compte tenu particulièrement des disponibilités réelles en ressources et du contexte écologique, structurel et socio-économique, comme l'a également reconnu le Comité de l'agriculture du Conseil de la FAO à sa deuxième session;
3. Que ladite politique technologique, qui comprend les processus d'élaboration et de transfert des connaissances et des techniques, doit tenir compte des effets qu'à divers égards son adoption entraîne, notamment en ce qui concerne la répartition des bénéfices produits au sein du secteur agricole comme entre les différentes régions d'un pays et entre producteurs et consommateurs;
4. Qu'il faut donc éviter d'imiter purement et simplement les techniques mises au point pour d'autres situations ou dans d'autres conditions, notamment les techniques conçues par les pays développés et qui se caractérisent souvent par le gaspillage de ressources naturelles non renouvelables;
5. Que les pays de la région doivent de ce fait participer activement aux décisions concernant l'allocation des ressources que prennent les institutions financières internationales ou de sociétés privées des pays développés qui s'occupent du progrès technologique;
6. Que l'on a, dans plusieurs instances et notamment au Comité de l'agriculture du Conseil de la FAO, signalé qu'il faut envisager un maintien et un développement de l'aide technique et financière internationale aux pays en développement, en accord avec les priorités fixées par chaque pays;

Décide

De recommander au Directeur général de la FAO

1. D'accentuer l'appui accordé par l'Organisation aux efforts menés par les pays pour renforcer leur infrastructure scientifique, technique et pédagogique, et de favoriser l'échange d'expériences entre les pays de la région.
 2. De signaler aux centres internationaux de recherche de la région la nécessité de conjuguer leur action avec celle des centres nationaux de chaque pays et de faire correspondre leurs priorités de recherche aux besoins réels des pays.
 3. D'informer le Groupe consultatif de la recherche agricole internationale des recommandations formulées par les pays de la région, notamment lors des conférences régionales de la FAO, pour qu'il en tienne compte dans ses activités.
 4. Que la "Rencontre d'experts de la recherche agricole en Amérique latine" que la FAO doit convoquer en 1975 examine la nécessité d'appuyer l'action des observateurs de la région auprès du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale, de manière que ceux-ci puissent représenter convenablement les intérêts des pays de la région et en faire connaître les priorités, pour qu'il en soit tenu compte au moment de l'affectation des ressources, tant publiques que privées, à la recherche agricole internationale.
135. En ce qui concerne les problèmes qui découlent des activités des sociétés multinationales et la nécessité de réglementer lesdites activités, conformément à la Déclaration et au Programme d'action en vue d'instaurer un Nouvel ordre économique international, la Conférence a adopté les résolutions ci-après :

RESOLUTION 10/74

La treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant

1. Que l'exploitation des ressources naturelles des pays latino-américains par les sociétés multinationales en fonction exclusivement des objectifs de rentabilité de ces entreprises et de protection de leur hégémonie sur les marchés auxquels ils destinent leurs produits, aboutit à l'instauration de politiques de production et de commercialisation qui limitent les possibilités d'exportation des pays où se déroule l'action productrice;
2. Que ces sociétés immobilisent généralement, sans les exploiter, de grandes superficies de terres aptes à la production agricole, ce qui empêche les producteurs nationaux des pays d'Amérique latine d'utiliser ces terres et leur ôte ainsi la possibilité d'accéder au marché et de concurrencer convenablement lesdites entreprises;
3. Qu'il est nécessaire d'apporter des modifications d'ordre structurel aux relations entre les pays latino-américains et les sociétés multinationales s'occupant de la production et de l'exportation de produits agricoles, afin de garantir que les profits de ces activités aillent réellement aux pays qui, grâce à leurs ressources naturelles et à l'effort de leurs travailleurs, engendrent ces richesses;

Décide

de recommander aux Etats Membres

1. D'appuyer les gouvernements des pays dans lesquels opèrent ces sociétés multinationales et en particulier ceux qui forment l'Union des pays exportateurs de bananes, et leur action en vue de défendre leur droit d'établir des politiques en matière de production, transport, commercialisation et prix, conformes aux intérêts nationaux.
2. D'appuyer une motion censurant les manoeuvres des sociétés multinationales qui, méconnaissant la nécessité de moderniser leurs relations avec les pays qui leur accordent l'hospitalité aux fins d'exploitation des ressources, se prévalent de moyens inacceptables pour contourner les lois adoptées pour défendre et protéger les intérêts des pays producteurs.

Note : La délégation du Brésil, en appuyant cette résolution, a demandé que l'on consigne expressément que cet appui exprime sa compréhension pour les justes préoccupations des pays directement touchés par le problème bananier, ainsi que son soutien aux efforts menés par eux pour défendre leurs ressources économiques. Elle a fait observer néanmoins que, selon les vues de son Gouvernement, la situation évoquée dans ladite résolution se réfère à un cas bien spécifique, tandis que le problème des sociétés multinationales se pose dans les cas les plus divers et les plus complexes.

De son côté, la délégation de l'Equateur a demandé également que l'on consigne par écrit que son appui à cette résolution ne signifie pas que son pays adhérerait nécessairement à l'Union des pays exportateurs de bananes.

La délégation de la France, après avoir rappelé que son pays avait été l'un des deux promoteurs à l'origine de la convocation de la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, a déclaré qu'elle voterait en faveur des résolutions 10/74 et 11/74 de la treizième Conférence régionale, en considération essentiellement de l'esprit qui anime la résolution 10/74 et qui s'insère de manière appropriée dans le contexte des principes du Nouvel ordre économique international, ainsi que des responsabilités de la FAO telles qu'elles émanent des termes du mandat de l'Organisation.

RESOLUTION 11/74

La treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant

1. Que l'activité des sociétés multinationales qui exploitent les ressources naturelles a pour principal objectif la maximisation de leurs gains et la protection de leur hégémonie sur les divers marchés où elles exercent cette activité;
2. Que de ce fait leurs objectifs ne correspondent pas nécessairement aux objectifs de chacun des pays de l'Amérique latine et que, dans bien des cas, leurs activités entraînent des perturbations importantes dans le commerce international des produits agricoles aux dépens des populations grâce au travail desquelles ces richesses sont créées, ainsi qu'aux dépens d'une saine conservation de leurs ressources naturelles des pays où se déroule cette activité productrice;
3. Que l'un des principes du Nouvel ordre économique international adopté par la Sixième assemblée extraordinaire des Nations Unies stipule que cet ordre nouveau doit se fonder sur la "réglementation et supervision des activités des sociétés multinationales par l'adoption de mesures propres à servir l'intérêt de l'économie nationale des pays où ces sociétés multinationales exercent leurs activités, sur la base de la souveraineté entière de ces pays";
4. Que le Programme d'action concernant l'établissement de ce Nouvel ordre international, également approuvé par l'Assemblée extraordinaire des Nations Unies précitée, mentionne la nécessité d'adopter et d'appliquer un code international régissant les activités des entreprises multinationales afin, entre autres a) d'éliminer certaines pratiques restrictives, b) de faire en sorte que ces activités se conforment aux plans et aux objectifs nationaux des pays en développement, et c) de faciliter, dans ce contexte et dans la mesure nécessaire, l'examen et la révision des arrangements conclus antérieurement et qui constituent à l'heure actuelle un frein au développement de ces pays;

Décide

1. De recommander aux Etats Membres,

D'appuyer une motion censurant les manoeuvres par lesquelles les sociétés multinationales violent les principes affirmés par la communauté internationale dans la Déclaration relative à l'établissement d'un Nouvel ordre économique international, approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies lors de sa sixième session extraordinaire.

2. De recommander au Directeur général de la FAO,

- a) que le groupe de travail créé pour analyser le Programme d'action relatif à l'instauration d'un Nouvel ordre économique international tienne particulièrement compte dans son rapport des activités qu'exercent les entreprises multinationales à l'encontre des intérêts nationaux des pays de la région, notamment en ce qui concerne la production, le transport, la commercialisation et la fixation des prix des produits agricoles sur les plans intérieur et extérieur;
- b) que ledit groupe de travail envisage également d'appuyer les pays de la région dans leurs efforts en vue de moderniser et réviser les arrangements conclus avec les sociétés multinationales dans ces domaines, conformément aux dispositions du Programme d'action concernant l'instauration d'un Nouvel ordre économique international, approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa sixième session extraordinaire;
- c) qu'il appuie les initiatives des gouvernements en ce qui concerne les mécanismes existants ou à créer, en vue de promouvoir l'adoption de politiques communes vis-à-vis des pays tiers, des organisations internationales et des sociétés multinationales, eu égard en particulier aux cas de la banane et de la viande.

Note: La délégation de la France a précisé que la mise au point fournie à propos de la résolution 10/74 s'applique également à la présente résolution.

Programme alimentaire mondial

136. Le Secrétariat a présenté une synthèse de la question en signalant que :

- a) Depuis 11 ans que le PAM a entrepris ses activités en Amérique latine, il a mis en oeuvre plus de 86 projets de développement de nature et d'importance financière très diverses. Leur coût total pour le PAM atteignait, à la fin de 1973, 196 millions de dollars, ce qui correspond à 14,4 pour cent des ressources engagées. Il faut y ajouter 25 projets d'urgence, d'un montant de 10,5 millions de dollars.
- b) Les projets réalisés ont intéressé les domaines ci-après : alimentation des groupes les plus vulnérables et en particulier des femmes enceintes et allaitantes, des enfants d'âge pré-scolaire et en cours de scolarité primaire, reboisement, développement agricole, logement et crédit aux petits agriculteurs.
- c) Ces dernières années - vu la grave crise mondiale de l'alimentation - on a particulièrement mis l'accent sur des projets visant directement ou indirectement à augmenter la production d'aliments.
- d) En raison de l'influence de la nutrition et de la santé sur les conditions de vie de la population et en particulier le développement des enfants, l'on conçoit les programmes du PAM comme un véritable investissement consacré à la formation des ressources humaines.

137. A propos du document LARC/74/9, une délégation a estimé qu'étant donné la crise alimentaire actuelle, il serait opportun d'élargir les programmes de développement de l'élevage et de diffusion de l'emploi d'aliments protéiques concentrés à base de farine de poisson et de sous-produits des oléagineux.

138. Eu égard aux programmes d'alimentation complémentaire, en particulier ceux qui sont destinés aux enfants, il faudrait assurer un régime convenablement équilibré.

139. En ce qui concerne les disponibilités du PAM en ressources, diverses délégations ont exprimé le vœu que les pays développés augmentent substantiellement leurs contributions au Programme.

140. Lors des débats consacrés au document LARC/74/9 et à l'exposé du Secrétariat, les délégations ont exprimé des points de vue divergents quant à la question de savoir si les projets du PAM devraient être orientés vers la solution de problèmes de production et d'infrastructure, ou s'ils devraient avoir un caractère résolument social.

141. Les délégations ont généralement reconnu qu'il fallait appuyer la politique du PAM selon laquelle les demandes d'aide résultant de situations d'urgence et de catastrophes doivent être traitées en priorité.

142. On s'est posé diverses questions concernant, d'une part l'effet multiplicateur de l'aide alimentaire, les possibilités qu'aurait le PAM d'éviter des retards dans l'envoi des aliments étant donné la crise actuelle et, d'autre part, le caractère d'aide charitable dont pourraient éventuellement se teinter certains projets du Programme.

143. En réponse aux commentaires des diverses délégations, le Secrétariat a déclaré que:

a) Le PAM n'a jamais été une institution charitable étant donné que tous ses projets, à un degré plus ou moins poussé, demandent une contribution de contrepartie de la part des pays bénéficiaires, dans la mesure de 4 dollars en moyenne pour chaque dollar reçu. Il est clair, de toute manière, que les projets du PAM ont un effet multiplicateur.

b) Le PAM n'est pas responsable des irrégularités dans les envois, car les approvisionnements dépendent des pays donateurs. En outre, comme il ne dispose pas d'entrepôts lui appartenant en propre, il lui est impossible de tenir les inventaires nécessaires. Le PAM a toujours insisté pour que les pays donateurs envoient leurs produits le plus tôt possible.

c) En ce qui concerne la proposition visant à inclure dans les projets du PAM des programmes d'amélioration de l'élevage dans les pays, il a mentionné que, dans le passé, un seul pays donateur a fourni des céréales fourragères et que, pour le moment, ce pays a suspendu ses dons en ce qui concerne ce type de céréales.

d) Il a été possible, dans le passé, de fournir des régimes mieux équilibrés, mais on n'a jamais fourni de ration complète. Pour le moment, ses ressources limitées lui imposent des restrictions encore plus importantes dans ce sens. Dans tous les cas, le PAM ne peut fournir que les aliments qu'il reçoit.

e) Enfin, en ce qui concerne la destination qu'il convient de donner aux modestes ressources dont il dispose, il a fait savoir que 75 pour cent de celles-ci sont actuellement employées dans les régions les moins développées. Il a signalé en outre, en réponse à une demande, qu'il a affecté récemment 4,5 millions de dollars pour aider les groupes vulnérables des zones libérées des territoires sous domination coloniale en Mozambique, Angola et Guinée-Bissau.

144. En ce qui concerne ce point de l'ordre du jour, la Conférence a adopté la résolution ci-après :

RESOLUTION 12/74

La treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant

1. Que la crise alimentaire mondiale touche tous les pays de l'Amérique latine et du monde entier et que la fonction du Programme alimentaire mondial peut s'en trouver gravement affectée;

2. Que la solution des problèmes alimentaires et nutritionnels doit être envisagée du point de vue de l'utilisation rationnelle des vivres du PAM pour réaliser un développement agricole et socio-économique rapide des pays;

3. Qu'il faut donc accorder la préférence aux programmes ayant pour objectif d'aider les pays bénéficiaires à réaliser des programmes de développement rural intégré;

Décide

de recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO,

1. D'appeler l'attention du PAM sur deux points, à savoir : a) qu'il devrait accorder la plus haute priorité aux programmes alimentaires qu'on lui présente lorsqu'ils sont conçus pour augmenter la production agricole par des programmes de développement rural intégré; b) que, pour ces programmes, il devrait simplifier la forme et le mode de présentation et d'approbation, afin d'accélérer la mise en marche d'une grande opération mondiale d'aliments pour l'alimentation".

2. Que les pays donateurs du Programme alimentaire mondial s'efforcent, dans toute la mesure du possible, de fournir promptement tous les produits requis pour les projets.

CONCLUSIONS DE LA SESSION

Adoption du rapport

145. Le Président a soumis à l'examen de la Conférence le projet de rapport, préalablement révisé par le Comité de rédaction. La Conférence a adopté le rapport en totalité et a indiqué qu'il convenait d'y adjoindre, en annexe, le texte préparé par le Secrétariat du Groupe de travail CEPAL/FAO sur l'alimentation en Amérique latine, eu égard au contexte mondial.

Lieu de la quatorzième Conférence régionale pour l'Amérique latine

146. Le Président a fait part aux délégations de l'invitation adressée au Directeur général de la FAO par le Gouvernement du Pérou, et suggérant que la quatorzième Conférence régionale se tienne à Lima. Plusieurs délégations ont appuyé cette initiative. Parmi elles, la délégation de l'Argentine a fait savoir que, tout en ayant reçu des instructions de son Gouvernement pour proposer la ville de Buenos Aires comme lieu de cet événement, elle appuyait la proposition du Pérou compte tenu de ce qu'à ce jour, aucune conférence régionale n'avait eu lieu dans ce pays.

147. La Conférence a décidé de recommander au Directeur général de considérer Buenos Aires comme alternative au cas où, une fois fixée la date de la quatorzième Conférence régionale, celle-ci ne pourrait avoir lieu dans la ville de Lima.

Clôture de la Conférence

148. Le Général de brigade Omar Torrijos Herrera, Chef du gouvernement, a honoré de sa présence la séance de clôture de la Conférence. Dans son discours, il a rappelé le profond sens humain qu'il attribuait à cette Conférence régionale qui réunit délégués et experts pour leur fournir l'occasion d'examiner certains problèmes et d'élaborer des solutions qui permettent d'améliorer l'agriculture et, partant, le bien-être des peuples de la région et du monde. C'est là, a-t-il souligné, un fait important en un moment où justement se tiennent d'autres réunions dont les thèmes de discussion se rapportent aux moyens de se détruire les uns les autres.

149. Panama, a-t-il ajouté, a reçu beaucoup de la FAO, et je ne parle pas d'approvisionnements en produits. Nous avons reçu, a-t-il dit, la collaboration de personnes qui voient comment on peut résoudre les problèmes. Je suis un partisan convaincu, a-t-il ajouté, des bienfaits

qu'apporte cette Organisation, qui trouve des réponses désintéressées, car chaque génération doit assumer sa part de sacrifice pour que ceux qui viendront puissent circuler librement de par le monde.

150. Au terme de son discours, le Général Torrijos a invité les délégations à un dialogue, dont on pourrait synthétiser comme suit les points principaux :

a) A un acte relevant de la souveraineté politique nationale de Panama, la société multinationale qui à l'heure actuelle exploite la production bananière du pays a répondu par une véritable agression économique. Pour résoudre ce problème, il faut réaliser l'union des pays exportateurs de bananes. Le sort de milliers d'ouvriers ne peut se décider à l'étranger, a-t-il indiqué. C'est pourquoi Panama a imposé une taxe sur les exportations de bananes. La décision de la société étrangère de suspendre ses exportations est inacceptable, aussi Panama envisage-t-il d'exproprier les bananeraies et de démontrer que le pays possède les capacités requises pour commercialiser ce produit. Le peuple est capable d'initiative et d'action pour le faire et réagit unanimement.

b) Panama est conscient du danger que représente l'ouverture de l'autoroute du Darién, qui pourrait entraîner la propagation de la fièvre aphteuse vers le nord et, à cet égard, on déploie tous les efforts nécessaires et on prend les plus grandes mesures de sécurité.

Le délégué colombien a fait à ce propos une remarque, en indiquant à son tour les mesures que son pays est en train d'adopter dans le même sens.

c) En ce qui concerne les progrès de la réforme agraire à Panama, le Général Torrijos s'est déclaré satisfait des progrès accomplis, sans nier les difficultés qu'elle rencontre. Au début, a-t-il dit, nous avons mis à la tête des institutions, les animateurs ruraux sympathiques à l'évolution du milieu agraire. C'était inévitable, pourtant ce fut une erreur. Aujourd'hui nous y mettons des personnes techniquement préparées et le progrès est important.

151. Parmi les délégations, le Secrétaire à l'agriculture de l'Argentine, M. Horacio Giberti, a pris ensuite la parole et, après avoir exprimé sa reconnaissance pour les remarquables installations et l'hospitalité que le Gouvernement et la population de Panama ont réservées aux délégations participantes, a souligné la nécessité pressante de renforcer l'intégration régionale.

152. Alors que le spectre de la faim parcourt le monde, a-t-il ajouté, les centres où règnent la technologie la plus avancée annoncent des inventions d'un perfectionnement accompli qui ne serviront qu'à satisfaire des besoins superflus. En conséquence, la faille qui sépare en deux l'humanité est en train de s'agrandir de manière si visible qu'il semble que celle-ci soit constituée non pas d'une mais de plusieurs espèces.

153. Il s'est référé ensuite à ce qu'avait dit le Général Torrijos au sujet de la volonté de la Conférence d'être un outil de construction, alors qu'au contraire, d'autres organismes s'occupent tout au plus de ne pas détruire. Nous devons, a-t-il conclu, consacrer tous nos efforts à l'existence d'une seule et authentique espèce humaine, qui ait une connaissance suffisante de toutes les qualités de la vie et puisse, librement, opter pour celle qui s'accommode le mieux avec son libre arbitre.

ANNEXE A

ORDRE DU JOUR

- I. PRELIMINAIRES DE LA SESSION
 1. Ouverture de la Conférence
 2. Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur
 3. Adoption de l'ordre du jour
 4. Discours liminaire du Directeur général
 5. Exposé du Secrétaire général de la Conférence mondiale de l'alimentation
- II. EVOLUTION DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
 6. Exposé du Président indépendant du Conseil de la FAO
 7. Exposés des représentants d'organismes internationaux: PAM, CEPAL, IISA, PNUD
 8. Exposé du Représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine
- III. PROGRAMMES REGIONAUX
 9. Examen et approbation du projet de rapport et des projets de résolutions adoptés par la Conférence lors de ses discussions techniques sur :
 - A. Le développement rural intégré
 - B. Les obstacles intérieurs aux exportations
 - C. L'environnement et le développement
- IV. ORIENTATION DES ACTIVITES DE LA FAO
 10. Activités de la FAO dans la région et orientation future
 11. Examen des programmes de terrain
 12. Le Programme alimentaire mondial
- V. CONCLUSIONS DE LA SESSION
 13. Examen et adoption du rapport
 14. Lieu de la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine
 15. Clôture de la Conférence

ETAPE TECHNIQUE DE LA CONFERENCE

PRELIMINAIRES

1. Ouverture de l'Etape technique
2. Election du Président, du Vice-Président et du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Exposé du Représentant régional adjoint de la FAO pour l'Amérique latine

PROGRAMMES REGIONAUX

5. Développement rural intégré (point III-9A de l'ordre du jour)
6. Obstacles intérieurs aux exportations (point III-9B de l'ordre du jour)
7. Environnement et développement (point III-9C de l'ordre du jour)
8. Examen et approbation du projet de rapport et des projets de résolutions concernant les programmes régionaux

GROUPE DE TRAVAIL CEPAL/FAO SUR L'ALIMENTATION EN AMERIQUE LATINE EU EGARD AU CONTEXTE MONDIAL

9. Historique et portée de la Conférence mondiale de l'alimentation
10. Alimentation, agriculture et développement
11. L'alimentation en Amérique latine, eu égard au contexte économique régional et mondial

LISTA DE PARTICIPANTES
LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS

MESA DE LA CONFERENCIA
OFFICERS OF THE CONFERENCE
BUREAU DE LA CONFERENCE

Etapas de Políticas - Policy Stage - Discussions Politiques

Presidente:	Gerardo GONZALEZ VERNAZA
Chairman:	(Panamá)
Président:	
Vicepresidentes:	Horacio GIBERTI
Vice-Chairmen:	(Argentina)
Vice-Présidents:	Hernán GARRON SALAZAR
	(Costa Rica)
	Mohamed KASIM
	(Guyana)
	Raúl Edgardo ESCOTO
	(Honduras)
	Noel SOMARRIBA BARRETO
	(Nicaragua)
	Hernando BERTONI
	(Paraguay)
	Guillermo FIGALLO
	(Perú)
Relator:	Lorenzo MARTINEZ MEDINA
Rapporteur:	(México)
Comité de Redacción:	Representantes de Cuba, Chile,
Drafting Committee:	Uruguay, Venezuela y Perú
Comité de Redaction:	
Presidente Independiente del Consejo:	Gonzalo BULA HOYOS
Independent Chairman of the Council:	(Colombia)
Président Indépendant du Conseil:	
Invitado Especial:	Sayed MAREI
Special Guest:	Secretario General de la Conferencia
Invité Spécial:	Mundial de la Alimentación
	Secretary General of the World Food
	Conference
	Sécrétaire Général de la Conference
	Mondiale de l'Alimentation

Etapas Técnica - Technical Stage - Discussions Techniques

Presidente:	Gustavo GONZALEZ J.
Chairman:	(Panamá)
Président:	
Vicepresidentes:	Adolfo COSSIO RECIO
Vice-Chairmen:	(Cuba)
Vice-Presidents:	Salvador SOCAS
	(Argentina)
Relator:	Alfredo SACO
Rapporteur:	(Perú)
Comité de Redacción:	Representantes de Colombia, Honduras
Drafting Committee:	México, Trinidad y Tabago
Comité de Redaction:	
Invitados Especiales:	Carlos LLERAS RESTREPO
Special Guests:	Ex-Presidente de Colombia
Invités Spéciales:	Ex-President of Colombia
	Ex-Président de la Colombie
	Sartaj AZIZ
	Secretario General Adjunto,
	Conferencia Mundial de la Alimentación
	Deputy Secretary General,
	World Food Conference
	Sécrétaire Général Adjoint,
	Conférence Mondiale de la Alimentation
	Enrique V. IGLESIAS
	Secretario Ejecutivo,
	Comisión Económica para América Latina
	Executive Secretary,
	Economic Commission for Latin America
	Sécrétaire Exécutif,
	Commission Economique pour l'Amérique
	Latine

ESTADOS MIEMBROS DE LA REGION
MEMBER NATIONS IN THE REGION
ETATS MEMBRES DE LA REGION

ARGENTINA - ARGENTINE

Delegado Horacio GIBERTI
 Secretario de Estado de Agricultura y Ganadería
 Buenos Aires

Suplente Salvador SOCAS
 Director Nacional Sectorial de Desarrollo Agropecuario
 Secretaría de Estado de Agricultura y Ganadería
 Buenos Aires

Adjunta María Julieta M. de GIBERTI
 Secretaria Privada del Secretario de Estado de
 Agricultura y Ganadería
 Buenos Aires

Asesora Liria REMEDI
 Secretaria Embajada de Argentina en Panamá
 Panamá

BOLIVIA - BOLIVIE

Delegado Boris MARINOVIC CORDOBA
 Subsecretario
 Ministerio de Asuntos Campesinos y Agropecuarios
 La Paz

Suplente Jorge DE LA VEGA
 Director Ejecutivo ALDE
 La Paz

Adjunto Alberto A. BOYD
 Cónsul de Bolivia en Panamá
 Panamá

BRASIL - BRAZIL - BRESIL

Delegado Raúl Octavio AMARAL DO VALLE
Chefe, Subsecretaría de Planejamento
Ministerio de Agricultura
Brasilia

Suplente Jorge SALTARELLI JUNIOR
Segundo Secretario
Embajada del Brasil en Panamá
Panamá

COLOMBIA - COLOMBIE

Delegado Esteban RICO MEJIA
Asesor Ministro de Agricultura
Bogotá

Suplente Ricardo VILLA JIMENEZ
Subgerente
Caja de Crédito Agrario, Industrial y Minero
Bogotá

Adjunto Gustavo SERRANO GOMEZ
Embajador de Colombia en Panamá
Panamá

Adjunto Jaime GAITAN
Consejero
Embajada de Colombia en Panamá
Panamá

Asesor Efraín FORERO FONSECA
Federación de Productores de Algodón
Bogotá

COSTA RICA

Delegado Hernán GARRON SALAZAR
Ministro de Agricultura y Ganadería
San José

Suplente Alvaro ROJAS ESPINOZA
Director del Departamento de Planeamiento
San José

Adjunto Román ORTEGA
Embajador de Costa Rica en Panamá
Panamá

Asesor Gilberto GUTIERREZ ZAMORA
Asesor Técnico del Ministro de Agricultura y Ganadería
San José

Asesor Luis BOLANOS
Asesor en Extensión Agrícola
Ministerio de Agricultura y Ganadería
San José

Asesor Marino SAGOT A.
Asistente del Ministro
San José

CUBA

Delegado Adolfo COSSIO RECIO
Viceministro
Instituto Nacional de Reforma Agraria
La Habana

Suplente José GONZALEZ ROJAS
Representante Permanente Alternativo, Primer Secretario
Misión de Cuba ante la FAO
Roma

Asesor Lázaro LOPEZ
Funcionario Ministerio de Relaciones Exteriores
La Habana

Asesor José Luis ACOSTA FERNANDEZ
Jefe, Sección Dirección General de Economía
Instituto Nacional de Reforma Agraria
La Habana

Asesor Julio ARIAS CAMPOS
Funcionario Dirección de Organismos Internacionales
Ministerio del Comercio Exterior
La Habana

Asesor Leopoldo ARIZA HIDALGO
Secretario Organización Dirección Nacional
Asociación Nacional de Agricultores Pequeños
La Habana

Asesor Vicente DIAZ SERRANO
Jefe
Sección Estudios y Proyectos Forestales
Instituto Nacional de Desarrollo y Aprovechamiento
Forestal
La Habana

Asesor Roberto HERNANDEZ OJEDA
Funcionario Organismos Económicos Internacionales
Comisión Nacional Colaboración Económica y
Científico-Técnica
La Habana

Asesor Ramiro LEON TORRAS
Funcionario de la Dirección de Organismos Internacionales
Comisión Nacional Colaboración Económica y
Científico-Técnica

Asesor Héctor RODRIGUEZ CRUZ
Funcionario de la Dirección de Organismos y
Conferencias Internacionales del Ministerio
de Relaciones Exteriores
La Habana

CHILE - CHILI

Delegado Renato GAZMURI SCHLEYER
Subsecretario de Agricultura
Santiago

Suplente Rodrigo MUJICA ATEAGA
Director
Oficina de Planificación Agrícola
Santiago

Adjunto José Manuel EDWARDS EDWARDS
Jefe
División de Políticas y Estudios
Oficina de Planificación Agrícola
Santiago

Asesor Ignacio BARRAZA QUIROGA
Asesor
Oficina de Planificación Agrícola
Santiago

Asesor Fernando MÖNCKEBERG
Secretario Ejecutivo
Consejo Nacional de Nutrición
Santiago

ECUADOR - EQUATEUR

Delegado John DUNN BARRERO
Embajador de Ecuador en Panamá
Panamá

Suplente Gonzalo Raúl CHACÓN SEGARRA
Director General de Desarrollo Rural
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Quito

EL SALVADOR

Delegado Roberto ESCOBAR GARCIA
Viceministro de Agricultura y Ganadería
San Salvador

Suplente Julio QUINONES
Subdirector General de Recursos Naturales Renovables
San Salvador

Adjunto Carlos CORDERO D'AUBUISSON
Director General de Política Exterior
San Salvador

Asesor René AGUILAR GIRON
Director General de Planificación Agropecuaria
San Salvador

Asesor Armando ALAS LOPEZ
Director Interino
Centro Nacional de Tecnología Agropecuaria
San Salvador

ESTADOS UNIDOS DE AMERICA - UNITED STATES OF AMERICA -
ETATS UNIES D'AMERIQUE

Delegate Ralph W. PHILLIPS
Director, International Organization Affairs
Foreign Agricultural Service
Department of Agriculture
Washington D.C.

Alternate Chester A. BENJAMIN
Deputy Director, Agricultural Directorate
Bureau of International Organization Affairs
Department of State
Washington D.C.

Associate Martin KRIESBERG
Coordinator, International Organization Affairs
Economic Research Service, Department of Agriculture
Washington D.C.

Adviser Robert E. LAUBIS
Senior Agricultural Economist
Agency for International Development
Department of State
Washington D.C.

Adviser Enrique R. ORTIZ
Director, Cooperative Extension Service
College of Agriculture, University of Puerto Rico
Puerto Rico

FRANCIA - FRANCE

Délégué Gabriel LISETTE
Représentant Permanent de la France auprès de la
Commission Economique pour L'Amerique Latine du
Comité Economique et Social de Nations Unies
Paris

Suppléant Jean DE VAISSIERE
Inspecteur Général de l'Agriculture
Paris

Adjoint Jean-Marie SCHOTT
Attaché Commercial, Ambassade de France a Panama
Panama

Conseiller Jean-Pierre TECOURT
Attaché Cultural, Ambassade de France a Panama
Panama

GUATEMALA

Delegado Ariel RIVERA SILIEZAR
Embajador de Guatemala en Panamá
Panamá

Suplente Miguel Arturo CABRERA
Encargado de Negocios a.i.
Embajada de Guatemala en Panamá
Panamá

GUYANA

Delegate Mohamed KASIM
Minister of State for Agriculture
Georgetown

Alternate C.K. MERCURIUS
Permanent Secretary, Regional Development
Georgetown

HAITI

Délégué Remillot LEVEILLE
Sous-Secrétaire d'Etat de l'Agriculture des
Ressources Naturelles et du Développement Rural
Port-au-Prince

Suppléant René DESTIN
Agronome
Co-Directeur du Project des Nations Unites (Port de Paix)
Département de l'Agriculture
Port-au-Prince

Adjoint Gérard MICHEL
Agronome
Coordoneateur de l'Office National du PAM (ONAPAM)
Département de l'Agriculture
Port-au-Prince

Conseiller Gabriel ANCION
Ambassadeur d'Haiti a Panama
Panama

HONDURAS

Delegado Raúl Edgardo ESCOTO
Ministro de Agricultura
Tegucigalpa

Suplente José MONTENEGRO
Director General de Desarrollo Agropecuario
Tegucigalpa

Adjunto Virgilio MADRID
Subdirector, Instituto Nacional Agropecuario
Tegucigalpa

Asesor Roberto REYES-MAZONI
Asistente en Asuntos Financieros
Banco Nacional de Fomento
Comayaguela

MEXICO - MEXIQUE

Delegado Lorenzo MARTINEZ MEDINA
Subsecretario de Agricultura y Ganadería
México D.F.

Suplente Pedro SOLANA MARTAGON
Director General de Ganadería
México D.F.

Adjunto Osvaldo VALDES OLIVARES
Subdirector General Asuntos Internacionales
Secretaría de Agricultura y Ganadería
México D.F.

Asesor Luciano RANGEL CASTILLEJOS
Subdirector de Promoción de Salud
Dirección General de Servicios Coordinados de Salud
Pública de Estados y Territorios
Secretaría de Salubridad y Asistencia
México D.F.

Asesor Rodolfo FIGUEROA ARAMONI
Representante de CONASUPO en la Delegación
Mexicana ante la FAO
Roma

Asesor Héctor BOURGES
CONACYT, Instituto Nacional de Nutrición
México D.F.

NICARAGUA

Delegado Noel SOMARRIBA BARRETO
Ministro de Agricultura
Managua

Suplente Luis OSORIO
Director de Extensión Agrícola
Managua

PAISES BAJOS, REINO DE LOS - NETHERLANDS, KINGDOM OF THE -
PAYS BAS, ROYAUME DES

Delegate A.G. SMIT
Director
Department of Agriculture, Animal Husbandry and Fisheries
Paramaribo

Alternate Edwin S. PIETERS KWIERIS
Director
Department of Agriculture, Animal Husbandry and Fisheries
Curaçao

Associate Hendrik Clemente GIRIGIORE
Senior Officer
Ministry of Economic Affairs
Curaçao

Adviser Jacques Adam DRIELSMA
Deputy Director, Department of Agriculture
Paramaribo

Observer Sylvester VROLYK
Technical Officer
Oranjestad

PANAMA

Delegado	Gerardo GONZALEZ VERNAZA Ministro de Desarrollo Agropecuario Ministerio de Desarrollo Agropecuario Panamá
Suplente	Gustavo R. GONZALEZ Viceministro de Desarrollo Agropecuario Ministerio de Desarrollo Agropecuario Panamá
Adjunto	Fernando MANFREDO Jr. Ministro de Comercio e Industrias Ministerio de Comercio e Industrias Panamá
Adjunto	Carlos OZORES Viceministro de Relaciones Exteriores Ministerio de Relaciones Exteriores Panamá
Adjunto	José B. SOKOL Viceministro de Planificación y Política Económica Panamá
Adjunta	Sra. Julieta DE LORENZO Viceministro de Comercio e Industrias Ministerio de Comercio e Industrias Panamá
Adjunta	Sra. Mirla PANIZA de BELLAVITA Representante Permanente de Panamá ante la FAO Representación Permanente de Panamá ante la FAO Roma
Asesor	Alejandro AYALA Director de la Oficina de Regulación de Precios Panamá
Asesor	Darién A. AYALA W. Director Nacional de Producción Agropecuaria Ministerio de Desarrollo Agropecuario Panamá
Asesor	Roberto Augusto BARRAGAN VALDES Gerente Ejecutivo de Crédito, Banco Nacional Panamá

Asesor Pedro BOLAÑOS
Director General de Agroindustrias
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Panamá

Asesor Juan M. CABALLERO D.
Director de Estadística y Censo
Contraloría General
Panamá

Asesor Juan B. CARRION ESTRADA
Subdirector Nacional de Mercadeo
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Panamá

Asesor Sergio CASTILLO
Director General de Planificación Sectorial
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Panamá

Asesor Juvenal A. CASTRELLON A.
Director del Departamento de Organismos, Conferencias
y Tratados Internacionales
Ministerio de Relaciones Exteriores
Panamá

Asesor José María CHAVERRI AMADO
Subdirector, Instituto Nacional de Agricultura
Panamá

Asesor Manuel H. DE LEON
Subgerente General a.i.
Banco de Desarrollo Agropecuario
Panamá

Asesor Alberto A. DE YCAZA
Director General de Ingeniería
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Panamá

Asesor Irving DIAZ
Director General de Recursos Naturales Renovables
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Panamá

Asesor Néstor O. ECHEVERS
Planificador Jefe, Planificación Regional
Ministerio de Planificación y Política Económica
Panamá

Asesor	Enrique ENSEÑAT Profesor, Facultad de Agronomía Universidad de Panamá Panamá
Asesora	Srta. D. ENDARA Traductora de la Cancillería Panamá
Asesora	Sra. Maricela FERRER DE CHAN Directora Ejecutiva Comisión Panameña de Normas Industriales y Técnicas Ministerio de Comercio e Industrias Panamá
Asesor	Rolando GUILLEN Presidente, Colegio de Ingenieros Agrónomos de Panamá Panamá
Asesora	Sra. Lilia Rosa JAEN de MATA Directora General de Desarrollo Social Ministerio de Desarrollo Agropecuario Panamá
Asesor	Jorge MARENGO Director del Departamento de Asistencia Técnica Ministerio de Planificación y Política Económica Panamá
Asesor	Guillermo A. MEDINA Planificador Jefe Ministerio de Planificación y Política Económica Panamá
Asesor	Victoriano MORENO VARGAS Director, Planificación General Ministerio de Planificación General y Política Económica Panamá
Asesor	Luis Carlos MORA Gerente, Banca Industrial, Banco Nacional de Panamá Panamá
Asesor	Julio MOSQUERA C. Director del Centro de Desarrollo Industrial Panamá

Asesor	Tomás A. NORIEGA Gerente de Finanzas Banco de Desarrollo Agropecuario Panamá
Asesor	Bernardo OCAÑA V. Director de Proyectos Internacionales Ministerio de Desarrollo Agropecuario Panamá
Asesor	Félix Armando QUIROS Gerente Asesor Banco Nacional de Panamá Panamá
Asesor	Humberto RODRIGUEZ Director del Instituto Nacional de Agricultura Ministerio de Desarrollo Agropecuario Panamá
Asesor	Menalco SOLIS Ex-Presidente de la Sociedad Agronómica de Panamá Panamá
Asesor	Euclides TEJADA Gerente de Crédito del Banco de Desarrollo Agropecuario Panamá
Asesor	Alvaro VERNAZA HERRERA Gerente General a.i. Banco de Desarrollo Agropecuario Panamá
Asesor	Jerry WILSON NAVARRO Director Nacional de Reforma Agraria a.i. Ministerio de Desarrollo Agropecuario Panamá
Asesor	Augusto ZAMBRANO Director de Planificación y Coordinación Nacional Ministerio de Planificación y Política Económica Panamá
Observador	Ricardo AH CHU Profesor Investigador, Universidad de Panamá Panamá

Observadora Sra. Roxana ANCHISI
Asistente del Asesor Económico
Ministerio de Comercio e Industrias
Panamá

Observador Rolando A. ARMUELLES B.
Coordinador Ejecutivo
Plan de Desarrollo del Sector Agropecuario
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Panamá

Observador Elio ARROCHA
Presidente de la Asociación Nacional de Ganaderos
Panamá

Observador Julio BERMUDEZ
Secretario Ejecutivo
Confederación Nacional de Asentamientos Campesinos
Panamá

Observador Juan Bosco BREA CLAVEL
Banca Agropecuaria del Banco Nacional
Panamá

Observador Abelardo Alfredo CARLES
Asesor del Ministerio de Comercio e Industrias
Panamá

Observador Raimundo A. COLLADO
Secretario del Consejo de Administración
Federación de Cooperativas Agropecuarias
Panamá

Observador Rafael GRAJALES
Ex-Presidente del Colegio de Ingenieros Agrónomos
de Panamá y de la Federación Centroamericana de
Ingenieros Agrónomos
Panamá

Observadora Srta. Nidia NICHOLS
Asesora AID para el Ministerio de Planificación y
Política Económica
Panamá

Observador Miguel Alberto SANDOVAL
Asesor de Area Fiebre Aftosa
Panamá

Observador Manuel E. SAYAVEDRA
Asesor Nacional de Educación Agropecuaria
Panamá

Observadora Sra. Lucila SOGANDARES
Jefe, Departamento de Nutrición, Ministerio de Salud
Panamá

Observador Reinmar TEJEIRA
Profesor, Facultad de Agronomía, Universidad de Panamá
Panamá

Observador David Eloy VEGA
Funcionario Público
Ministerio de Planificación y Política Económica
Panamá

Observador Guillermo VILLEGAS F.
Ingeniero Agrónomo, Sociedad Agronómica de Panamá
Panamá

Observador Vernon Carlos WYNTER
Jefe, Presupuesto y Evaluación
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Panamá

Observador Rafael ZUBIETA
Secretario Ejecutivo
Asociación Nacional de Ganaderos
Panamá

PARAGUAY

Delegado Hernando BERTONI
Ministro de Agricultura y Ganadería
Asunción

Suplente Virgilio Alcides ROLON
Director de Comercialización y Economía Agropecuaria
Asunción

Adjunto Camilo FABREGA
Ministro del Paraguay, Embajada del Paraguay
Panamá

PERU - PEROU

Delegado Guillermo FIGALLO
 Presidente del Tribunal Agrario Nacional
 Lima

Suplente Alfredo SACO
 Director de Cooperación Técnica y Económica Internacional
 Ministerio de Agrícola
 Lima

Adjunto Ricardo FORT
 Subdirector de Cultivos
 Dirección General de Producción Agraria
 Ministerio de Agricultura
 Lima

Asesor P. Lizardo DE LAS CASAS MOYA
 Director de la Oficina de Investigaciones
 Socio-Económicas
 Oficina Sectorial de Planificación Agraria
 Lima

Asesor Juan José CARDENAS RONCO
 Director General de la Oficina Sectorial de
 Planificación, Ministerio de Pesquería
 Lima

REPUBLICA DOMINICANA - DOMINICAN REPUBLIC - REPUBLIQUE DOMINICAINE

Delegado Juan Isidro FAÑAS
 Subsecretario de Estado de Agricultura
 (Producción y Mercadeo)
 Santo Domingo

Suplente Roberto Rafael THEVENIN
 Director, Oficina de Planificación
 Secretaría de Agricultura
 Santo Domingo

TRINIDAD Y TABAGO - TRINIDAD-TOBAGO - TRINITE-ET-TOBAGO

Delegate George J. FULLER
 Chairman of the Agricultural Development Bank
 Port-of-Spain

Alternate Stephen
Chief Technical Officer, Ministry of Agriculture
Port-of-Spain

Associate Reynold RAMPERSAD
Coordinator, Development Programme and Projects
Port-of-Spain

URUGUAY

Delegado Alfredo PLATAS
Embajador de Panamá
Panamá

Suplente Héctor ALBURQUERQUE
Director General de Investigación y Asistencia
Técnica Agropecuaria
Montevideo

Adjunto Arturo NAVARRO
Jefe del Departamento de Organismos Internacionales
Ministerio de Agricultura y Pesca
Montevideo

Asesor Diego ZORRILLA DE SAN MARTIN
Secretario de Embajada
Ministerio de Relaciones Exteriores
Montevideo

VENEZUELA

Delegado Luis LA CORTE
Presidente del Instituto Agrario Nacional
Caracas

Suplente Simón E. RAMOS FARIAS
Asesor del Ministro de Planificación
Caracas

Adjunto Ricardo E. ESTRADA BAEZ
Planificador
Departamento de Programación Agrícola CORDIPLAN
Caracas

Asesora Eufemia MATA PIETRI
Jefe, Sección Fomento Exportaciones Agrícolas
Caracas

Asesor Mario ROJAS ESPINOZA
Funcionario de Extensión
Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

Asesor Benjamín E. THULA RANGEL
Director de Extensión
Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

OBSERVADORES DE ESTADOS MIEMBROS QUE NO SON DE LA REGION
OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT IN THE REGION
OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES QUE NE SE TROUVENT PAS DANS LA REGION

ESPAÑA - SPAIN - ESPAGNE

Observador Rafael G. JORDANA PRATES
Embajador de España en Panamá
Panamá

Joaquín Juste WERMER
Secretario Embajada de España en Panamá
Panamá

ISRAEL

Mordec Hai ARBELL
Embajador de Israel en Panamá
Panamá

Efraín KEISARI
Attaché Embajada de Israel en Panamá
Jefe Misión Técnica de Israel para la Misión del Caribe
Santo Domingo

OBSERVADOR PERMANENTE DE LA SANTA SEDE
PERMANENT OBSERVER FOR THE HOLY SEE
OBSERVATEUR PERMANENT DU SAINT-SIEGE

A. LUCIBELLO
Secretario de la Nunciatura Apostólica
Panamá

O. AGUERO SOLE
Ingeniero Agrónomo
Panamá

N. LAZCANO
Técnico Agrario
San José

REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS
REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES

PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL DESARROLLO
UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Margaret Joan ANSTEE
Directora Regional Adjunta
Bureau Regional para América Latina
Nueva York

David HARTZOG
Director División América del Sur
Nueva York

Gonzalo SERRANO
Representante en Panamá
Panamá

Charles P. BOYCE
Experto en Planificación Urbana y Regional
Panamá

Fausto CALZECCHI-ONESTI
Director del Proyecto PAN/71/521
Panamá

Joe McALLISTER
Director de Proyecto
Panamá

PROGRAMA MUNDIAL DE ALIMENTOS - WORLD FOOD PROGRAMME -
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

Francisco AQUINO
Director Ejecutivo
Roma

Pasquale MONTANARO
Jefe, División para América Latina y El Caribe
Roma

William N. FRALEIGH
Ayudante del Director Ejecutivo
Roma

COMISION ECONOMICA PARA AMERICA LATINA
ECONOMIC COMMISSION FOR LATIN AMERICA
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE

Enrique V. IGLESIAS
Secretario Ejecutivo
Santiago

Enrique DIEZ CANEDO
México

ORGANIZACION INTERNACIONAL DEL TRABAJO
INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Jorge GIUSTI
Experto del Proyecto PAN/71/521 "Desarrollo Rural
y Reforma Agraria"
Panamá

FONDO DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA INFANCIA
UNITED NATIONS CHILDRENS FUND
FOND DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

Kenneth E. GRANT
Representante de Zona
Guatemala

ORGANIZACION MUNDIAL DE LA SALUD (OMS)/ORGANIZACION PANAMERICANA
DE LA SALUD (OPS) - WORLD HEALTH ORGANIZATION/PAN AMERICAN
HEALTH ORGANIZATION - ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE/
ORGANISATION PANAMERICAINE DE LA SANTE

José BEHM
Representante en Panamá
Panamá

Carlos Hernán DAZA
Asesor Regional de Nutrición en Salud Pública
Washington D.C.

Miguel Alberto SANDOVAL
Asesor de Area
Panamá

PROGRAMA DE NACIONES UNIDAS PARA EL MEDIO AMBIENTE
UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

Alfonso SANTA CRUZ
Representante Regional para América Latina
Santiago

INSTITUTO LATINOAMERICANO DE PLANIFICACION ECONOMICA Y SOCIAL
LATIN AMERICAN INSTITUTE FOR ECONOMIC AND SOCIAL PLANNING
INSTITUT LATINOAMERICAINE DE PLANIFICATION ECONOMIQUE ET SOCIAL

Jesús GONZALEZ MONTERO
Director, Programa Planificación Agrícola
Santiago

Hugo TRIVELLI
Funcionario
Santiago

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES
OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

BANCO INTERAMERICANO DE DESARROLLO
INTERAMERICAN DEVELOPMENT BANK
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

Thomas CARROLL
Senior Adviser
Economic and Social Development Department
Washington D.C.

Cecilio MORALES
Manager, Economic and Social Department
Washington D.C.

COMITE INTERGUBERNAMENTAL PARA LAS MIGRACIONES EUROPEAS
INTERGOVERNMENTAL COMMITTEE FOR EUROPEAN MIGRATION
COMITE INTERGOUVERNEMENTAL POUR LES MIGRATIONS EUROPEENES

Silvio C. CATTANI
Regional Operations Officer
San José

Juan Francisco CARGABELOS
Representante en Panamá
Panamá

INSTITUTO INTERAMERICANO DE CIENCIAS AGRICOLAS
INTERAMERICAN INSTITUTE OF AGRICULTURAL SCIENCES
INSTITUT INTERAMERICAINE DES SCIENCES AGRICOLES

José Emilio ARAUJO
Director General
San José

Carlos MADRID
Subdirector General
San José

Humberto ROSADO
Director Regional Zona Norte
Guatemala

Efraím MORALES ALBAN
Director, Dirección de Planificación Operativa
San José

Alberto FRANCO
Economista Agrícola
San José

Leonardo MAESTRE
Representante a.i. en Panamá

ORGANIZATION DE ESTADOS AMERICANOS Y COMITE EJECUTIVO PERMANENTE DEL
CIES - ORGANIZATION OF AMERICAN STATES AND PERMANENT EXECUTIVE
COMMITTEE OF CIES - ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS ET COMITE
EXECUTIF PERMANENT DU CIES

René MONSERRAT
Director,
Departamento de Estudios y Asuntos Generales del Desarrollo
Washington

Eduardo RITTER-AISLAN
Representante de la Secretaría General en Panamá
Panamá

SECRETARIA PERMANENTE DEL TRATADO GENERAL DE INTEGRACION ECONOMICA
CENTROAMERICANA - PERMANENT SECRETARIAT OF THE GENERAL TREATY ON
CENTRAL AMERICAN ECONOMIC INTEGRATION - SECRETARIAT PERMANENT DU
TRAITE GENERAL D'INTEGRATION ECONOMIQUE DE L'AMERIQUE CENTRALE

Carlos GABUARDI
Director, Departamento Agrícola
Guatemala

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES
OBSERVERS FROM NON GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

CENTRAL LATINOAMERICANA DE TRABAJADORES

José Ramón RANGEL PARRA
Presidente
Federación Mundial de Trabajadores Agrícolas
Panamá

Florido HERNANDEZ
Panamá

Julio C. PINZON
Panamá

INSTITUTO INTERAMERICANO DE ESTADISTICA

Juan M. CABALLERO D.
Director de Estadística y Censo
Panamá

CARIBBEAN DEVELOPMENT BANK

Vernon A.L. SARGEANT
Agricultural Officer
Bridgetown, Barbados

BANCO CENTROAMERICANO DE INTEGRACION ECONOMICA

José Ernesto SOMARRIBA
Director del Departamento Agropecuario
Tegucigalpa

SECRETARIA DE LA CONFERENCIA - CONFERENCE SECRETARIAT
SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Secretario
Secretary
Secrétaire

G. ROCA

Oficial de Asuntos de la Conferencia
Conference Affairs Officer
Chargé de la Conférence

G. TEDESCO

Oficial de Informes
Reports Officer
Chargé des rapports

F. FUENZALIDA

Documentos de la Conferencia
Conference Documents
Documents de la Conférence

Miss E. FABREGA

Intérpretes
Interpreters
Interprètes

C. ALLPORT
Mrs. A.E. BENNATON DE STEINLE
D. FERNANDEZ DE CORDOBA
F. PIRAUD
Mrs. J. ROSSIGNOL
A. SIFRE

Traductores
Translators
Traducteurs

Mrs. V. DI MONTE
Mrs. M. DRENIKOFF
M. IVEREIGH
A. MORALES
E. NAVAS

Asistente Administrativa
Administrative Assistant
Assistante d'administration

Mrs. M.L. MOCOCAIN

Secretarias
Secretaries
Secrétaires

Mrs. M. DE SANCTIS
Mrs. J. ELLIOTT
Miss I. HALEBY
Mrs. M. HALES
Mrs. C. IANNICELLI
Mrs. E. MILLANES
Mrs. A. NAVARRO
Miss C. PALZA
Miss L. TRISTAIN

Operador equipo de interpretación
Interpretation equipment operator
Spécialiste de l'équipement d'interprétation

P. ZEGA

FUNCIONARIOS DE LA FAO - FAO STAFF
FONCTIONNAIRES DE LA FAO

Sede - Headquarters - Siege

A.H. BOERMA	Director-General
J.F. YRIART	Assistant Director-General Development Department
S. AZIZ	Director, Commodities and Trade Division
F. ALBANI	Director, Plan Production and Protection Division
R.A. DUARTE	Chief, Latin America Service, Agricultural Operations Division
P. LEMOS	Chief, Regional Bureau for Latin America Field Liaison Division
V. MALO	Economist, Policy Analysis Division
V. BRUCE	Senior Officer (Development Organization) Human Resources, Institutions and Agrarian Reform
J. PEREZ DE VEGA	Assistant Chef de Cabinet

Oficina Regional - Regional Office

Bureau régional

A. SAMPER	Subdirector General, Representante Regional para América Latina
P. MORAL LOPEZ	Representante Regional Adjunto para América Latina
A. ORTIZ	Asistente del Representante Regional para América Latina
J. TAUBER	Representante de FAO para Colombia y Panamá
M. BERTOSSI	Oficial Regional de Enlace con UNICEF
L. CASTRO	Oficial Regional de Mercadeo
E. CAMPOS	Oficial Regional de Planificación del Desarrollo
C. FORNARI	Oficial Regional de Información
E. GONZALEZ-REGUEIRA	Oficial Regional de Información
M. HABIT	Consultor, Coordinador Grupo II-B
L. LOPEZ-CORDOVEZ	Director, División Agrícola Conjunta FAO/CEPAL
C. MONTAÑES	Oficial Regional en Tenencia de la Tierra y Reforma Agraria
F. PERITZ	Oficial Regional de Producción y Sanidad Animal
S. SALCEDO	Oficial Regional Forestal
K. TAKAMIYA	Oficial Regional para Fomento de Tierras y Aguas, Coordinador Grupo II-C
C. TAPIAS	Oficial Regional de Pesca
S. VARAS	Experto en Planificación Física del Proyecto Regional de Reforma Agraria y Colonización Coordinador Grupo II-A
Srta. E. VILLEGAS	Oficial Regional de Información

ANNEXE C

LISTE DES DOCUMENTS

<u>A. Documents de base</u>		<u>Point de l'ordre du jour</u>
LARC/74/1	Ordre du jour provisoire	I-3
LARC/74/1(a)	Ordre du jour provisoire annoté	I-3
LARC/74/2	Acción de la FAO en América Latina	IV-10
LARC/74/3	La Situación de la Agricultura en la América Latina y su Evaluación	II
LARC/74/4	Reajuste Agrícola Internacional	II
LARC/74/5	El Desarrollo Rural Integrado (Un Enfoque a Nivel de Area)	III-9A
LARC/74/6	Limitaciones Internas a las Exportaciones Agrícolas	III-9B
LARC/74/7	Medio Ambiente y Desarrollo	III-9C
LARC/74/8	Examen de los Programas de Campo	IV-11
LARC/74/9	El Programa Mundial de Alimentos y sus Actividades en América Latina	IV-12
LARC/74/10	Programa de Acción sobre el Establecimiento de un Nuevo Orden Económico Internacional	IV
<u>B. Documents de la Conférence</u>		
LARC/74/CONF/1	Programmes et activités de la FAO en Amérique latine	4
LARC/74/CONF/2	Discours liminaire prononcé par M. A.H. Boerma, Directeur général de la FAO	I-4
LARC/74/CONF/3	Discours prononcé par M. Sayed Marei, Secrétaire général de la Conférence mondiale de l'alimentation	I-5
LARC/74/CONF/4	Discours prononcé par M. G. Bula Hoyos, Président indépendant du Conseil de la FAO	II-6
LARC/74/CONF/5	Exposé de M. Enrique V. Iglesias, Secrétaire exécutif de la CEPAL	II-7
LARC/74/CONF/6	Déclaration de M. Francisco Aquino, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial	II-7

Point de
l'ordre du jour

LARC/74/CONF/7

Discours prononcé par M. Armando Samper,
Sous-Directeur général, Représentant
régional pour l'Amérique latine

II-8

Exposición del Dr. José G. Emilio G. Araujo,
Director del Instituto Interamericano de
Ciencias Agrícolas (IICA)

II-7

Exposición de la Srta. Margaret Joan Anstee,
Directora Adjunta de la Oficina Regional
para América Latina del Programa de las
Naciones Unidas para el Desarrollo

II-7

C. Groupe de travail FAO/CEPAL sur la situation alimentaire en
Amérique latine, eu égard au contexte mondial

"The World Food Problem Proposals for
National and International Action"
(Extract from Document E/CONF. 65/4)
(version anglaise seulement)

9

Alimentación, Agricultura y Desarrollo -
Carlos Lleras Restrepo

10

La Alimentación en América Latina dentro
del Contexto Mundial - División Agrícola
Conjunta CEPAL/FAO

11

D. Documents d'information générale

LARC/74/INF/1

Note d'information

LARC/74/INF/2

Calendrier provisoire

LARC/74/INF/3

Liste des documents

LARC/74/INF/4

Extrait du Rapport de la 63^{ème} session
du Conseil

LARC/74/INF/5

Liste provisoire des participants

ANNEXE D

RAPPORT APPROUVE PAR LA CONFERENCE AU TERME DES DISCUSSIONS TECHNIQUES

Ouverture de l'Etape technique

1. Au nom du Directeur général, M. Armando Samper, Sous-Directeur général de la FAO et Représentant régional pour l'Amérique latine, a ouvert les séances techniques de la troisième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine.

Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur

2. Pour ses discussions techniques, la Conférence a élu Président le Vice-Ministre du développement agricole de Panama, M. Gustavo Gonzalez J., et Vice-Présidents M. Adolfo Cossio Recio, Vice-Ministre de l'Institut national de la réforme agraire de Cuba, et M. Salvador Socas, Chef de la délégation de l'Argentine. M. Alfredo Saco, membre de la délégation du Pérou, a été nommé Rapporteur, et un Comité de rédaction composé de représentants de la Colombie, du Honduras, du Mexique et de Trinité-et-Tobago.

3. Remerciant la Conférence de l'avoir désigné, le Président de l'Etape technique de la Conférence a déclaré qu'il interprétait sa nomination comme un acte de reconnaissance et comme l'expression du soutien des pays de la région aux efforts que déploie Panama pour réaffirmer sa souveraineté.

Adoption de l'ordre du jour

4. La Conférence a approuvé l'ordre du jour et le calendrier provisoires soumis à son examen.

Exposé de M. Pedro Moral López, Représentant régional adjoint de la FAO pour l'Amérique latine

5. Le Représentant régional adjoint a tout d'abord décrit le système de programmation des activités de la FAO, système dans lequel la Conférence régionale constitue une instance importante car c'est d'elle que l'Organisation reçoit des indications lui permettant d'orienter son action régionale dans le cadre d'un programme unifié; il a ensuite passé en revue les aspects essentiels des activités réalisées par la FAO en Amérique latine au cours de l'exercice écoulé et, enfin, exposé le contenu et les principes des thèmes choisis pour les discussions techniques de la présente Conférence régionale.

RESUME DES DEBATS

Programmes régionaux

6. En vertu de sa résolution 2/74, la Conférence régionale a décidé que la partie du Rapport approuvé au terme de l'Etape technique, relative aux "Programmes régionaux" : Développement rural intégré; Obstacles internes aux exportations; et Environnement et développement, fasse - compte tenu des modifications apportées par la Conférence en son Etape politique - partie intégrante du Rapport final de la treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

Groupe de travail CEPAL/FAO sur l'alimentation en Amérique latine, eu égard au contexte mondial (résumé préparé par le Secrétariat)

7. Les 16 et 17 août 1974, à l'occasion des discussions techniques de la treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine, un groupe de travail patronné conjointement par la CEPAL et par la FAO s'est réuni afin que les pays de la région puissent

correctement s'informer de la situation alimentaire en Amérique latine, compte tenu de la conjoncture mondiale actuelle et en ayant en vue la prochaine Conférence mondiale de l'alimentation qui se tiendra à Rome en novembre 1974.

8. Avaient été invités à présenter des exposés au Groupe de travail M. Sartaj Aziz, Secrétaire général adjoint de la Conférence mondiale de l'alimentation, qui a décrit "l'Histoire et la portée de la Conférence mondiale de l'alimentation"; M. Carlos Lleras Restrepo, ex-Président de Colombie, qui a traité du thème "Alimentation, agriculture et développement" et M. Enrique V. Iglesias, Secrétaire exécutif de la CEPAL, qui a parlé de "l'alimentation en Amérique latine, eu égard au contexte économique régional et mondial".

9. Chacun de ces exposés était accompagné de documents de base qui ont été distribués aux participants au Groupe de travail; c'est pourquoi l'on s'abstiendra d'en faire, dans le présent résumé, une synthèse complète et l'on se bornera à passer en revue les points de politique auxquels ils se référaient.

10. M. Armando Samper, Sous-Directeur général de la FAO, Représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine, a ouvert la session, en soulignant l'importance que la FAO et la CEPAL attachaient à ce groupe de travail, étant donné les circonstances qui caractérisent la situation mondiale et notamment la conjoncture économique, agricole et alimentaire. Il a fait ressortir la personnalité des orateurs et a invité les délégations à exprimer leurs points de vue, pour que les pays puissent, à l'issue de cette réunion, se faire un tableau plus clair des causes et des effets des crises mondiales, du rôle qui incombe et incombera à la région dans son évolution future, des facteurs dont celle-ci subira les incidences et de l'attitude que les pays latino-américains devront adopter lors de la prochaine Conférence mondiale.

11. M. Aziz a ouvert la série des exposés en décrivant en détail la nature de la documentation qui a été préparée pour la Conférence mondiale de l'alimentation. Parmi les propositions contenues dans cette documentation, il a souligné que la priorité la plus élevée, dans la stratégie internationale visant à résoudre le problème alimentaire mondial, va à l'accroissement de la production d'aliments dans les pays en développement. Toutefois, cette stratégie reconnaît également le rôle important du commerce international, de la stabilisation des prix et des ajustements agricoles internationaux.

12. L'action - a souligné M. Aziz - va porter sur quelques domaines précis : la fourniture et les prix des facteurs de production, la recherche, le développement intégré par zones et les investissements. Ces éléments sont connus notamment en ce qui concerne les pays en développement, mais le chiffre atteint par les besoins de financement supplémentaires représente un fait nouveau et révélateur : il faudra consacrer entre 2 000 et 2 500 millions de dollars de plus par an à l'agriculture des pays en développement, alors que le montant total actuel des apports extérieurs est de 500 millions de dollars.

13. Les moyens les plus importants que l'on se propose d'utiliser en matière de politique alimentaire mondiale concernent : 1) le perfectionnement et l'élargissement du système d'information et d'alerte précoce; 2) la création d'un système national de stockage compris dans le cadre de l'engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale; 3) de meilleurs dispositifs pour satisfaire les besoins d'approvisionnements alimentaires dans les cas d'urgence et 4) la réorganisation de l'aide alimentaire.

14. La structure et l'organisation du mécanisme opérationnel sont des questions dont les gouvernements intéressés auront à débattre et convenir, mais pourraient consister en : a) un conseil intergouvernemental permanent, élu à proportions égales par l'Assemblée générale des Nations Unies et par la Conférence de la FAO; b) un fonds de développement agricole pour l'octroi de crédits à des conditions préférentielles ou commerciales, en vue d'accroître la production d'aliments dans les pays en développement; c) un comité de l'aide alimentaire.

15. La Conférence mondiale, a conclu M. Aziz, devra se prononcer sur les éléments envisagés de cette stratégie, son mode d'exécution et la manière de mobiliser les ressources nécessaires à cette fin.

16. M. Lleras Restrepo a, dans son exposé, formulé quelques observations à l'intention du groupe de travail, parmi lesquelles on pouvait notamment dégager ceci : l'un des éléments clé permettant d'améliorer la nutrition des masses populaires réside dans la redistribution du revenu car, même lorsqu'il y a abondance d'aliments, des secteurs importants des populations latino-américaines ne peuvent se les procurer. Il est donc indispensable d'accroître le revenu réel des classes les plus pauvres. Simultanément, il est nécessaire d'adopter une politique en matière de réserves alimentaires, ce qui nécessite le recours à la coopération internationale.

17. Etant donné qu'une partie importante des groupes sous-alimentés se trouve dans les zones rurales, l'élimination du problème alimentaire en Amérique latine repose, dans une bonne mesure, sur une modification profonde des structures agraires, notamment en ce qui concerne les régimes fonciers et, d'une manière générale, les activités qu'englobe aujourd'hui le concept de développement intégré.

18. L'accroissement de la production alimentaire dépend de la possibilité, d'une part d'étendre les superficies exploitées et, d'autre part, d'introduire la technologie sur les exploitations. Dans le premier cas, il faut approfondir les inventaires relatifs aux ressources naturelles; quant au second, il faut veiller que les aspects sociaux soient compatibles avec les aspects économiques et techniques. L'introduction d'améliorations ne peut être associée avec le maintien indéfini du salariat et du système en vigueur. Mais il faut aussi tenir compte du fait que toutes les techniques n'impliquent pas des déplacements de main-d'oeuvre; le bon aménagement des irrigations, la lutte contre les ravageurs, l'emploi d'engrais, etc., supposent un accroissement de la main-d'oeuvre.

19. Une politique de soutien des prix doit - selon lui - favoriser le producteur et non l'intermédiaire, comme cela se produit habituellement. Un système adéquat d'intervention doit comporter la création d'organismes régulateurs, basés sur des mécanismes efficaces de crédit, de conservation et de stockage des aliments, notamment pour les céréales et les viandes, produits très déficitaires dans la majorité des pays de la région. Une autre question importante dont il faut tenir compte est le développement de l'élevage en zones tropicales qui, sur le plan de la région, permettrait d'améliorer les structures de la production, en consacrant à la céréaliculture les terres qui s'y prêtent au lieu de les laisser en permanence couvertes de pâturages.

20. L'orateur a enfin signalé qu'il serait très grave d'abandonner, parce qu'on est aux prises avec des questions urgentes de production, l'idée que la réforme agraire est nécessaire pour modifier des structures foncières imparfaites. Les deux questions, loin d'être incompatibles, se rejoignent à moyen et à long terme.

21. M. Iglesias a prononcé le dernier exposé dans lequel il a suggéré que, lors de la Conférence mondiale de l'alimentation, la position latino-américaine eu égard à la situation mondiale devrait être axée sur les points ci-après : le problème alimentaire actuel est, au fond, le problème du sous-développement, le problème de la pauvreté. La réponse à donner est celle-ci : pour qui le progrès existe-t-il, et à qui profite la création de biens matériels de la société contemporaine ? L'unique moyen de résoudre ce problème et quelques autres est d'adopter une vision d'ensemble de la société et de réviser profondément le concept même de développement économique.

22. La coopération internationale dans le domaine de l'alimentation doit s'inspirer non seulement de considérations éthiques ou charitables mais se proposer, fondamentalement, cette réalisation de longue haleine : construire des systèmes économiquement et socialement équilibrés dans le monde sous-développé. L'Amérique latine possède un potentiel réel et considérable d'expression de sa production alimentaire. Il lui est donc possible d'élever le niveau nutritionnel des pays et en outre de contribuer à rendre moins pesante la situation actuelle. Néanmoins, l'agriculture latino-américaine est une agriculture qui ne dépend pas seulement de ses structures internes et de ses rapports de prix sur le plan intérieur. C'est une agriculture qui dépend fondamentalement des relations économiques internationales et du comportement des cours sur les marchés.

23. Comment l'agriculture latino-américaine peut-elle donc relever le défi qui lui est lancé ? Il s'agit tout d'abord de stimuler intensivement des politiques nationales qui permettent une expansion du secteur primaire, mais une expansion orientée en faveur des secteurs les plus touchés de la population. L'objectif de chaque pays doit se fixer et aborder avec des projets spécifiques, consiste en une attaque massive contre ce que l'on appelle la "pauvreté critique", et dans laquelle les carences nutritionnelles se concrétisent et trouvent leur origine. En second lieu, il y a la coopération internationale, en termes explicites et concrets. L'Amérique latine s'intéresse aux progrès de la sécurité alimentaire mondiale, au problème des facteurs de production et des transports, au transfert des ressources internationales aux pays en développement mais, surtout, aux questions touchant les échanges commerciaux.

24. La prochaine Conférence mondiale a pour mandat précis de rechercher un accord en vue de renforcer les actions dans les domaines internationaux des échanges et de la coopération. Ces deux aspects restent essentiels pour l'Amérique latine étant donné sa capacité réelle et potentielle de région exportatrice et parce que le secteur agricole demeure la base du processus de développement dans nombre de ses pays.

25. L'autre effort de stimulation porte sur la coopération régionale et, de manière tout à fait essentielle, sur le secteur agricole où un vaste domaine reste à explorer. Les efforts en vue d'harmoniser les politiques ou de faire avancer les programmes d'intégration, les négociations de ventes et d'achats, font partie des domaines où la coopération peut éventuellement s'exercer. Si la Conférence mondiale permet de mobiliser tous ces éléments autour de problèmes communs, on pourra réellement accroître la capacité de production alimentaire. Dans ce sens, plus que dans tout autre, la coopération régionale représente un objectif souhaitable pour la région et pour le monde entier.

26. Enfin, la Conférence mondiale devrait promouvoir des politiques spécifiques en matière de nutrition, visant à enrichir le régime alimentaire des secteurs les plus déshérités, et mettre au point des politiques susceptibles d'améliorer tout spécialement la situation des enfants et des femmes enceintes.

27. La Conférence a accueilli chaleureusement les exposés des trois orateurs. Elle a reconnu que ces exposés apportaient des éléments d'information nouveaux, récents et approfondis et que les lignes politiques qui s'en dégagent offraient des directives très utiles pour les pays de la région. Elle a également félicité la FAO et la CEPAL d'avoir pris l'initiative de réunir ce groupe de travail avant la Conférence mondiale de l'alimentation.

28. La délégation du Pérou a fait remarquer que l'on pouvait considérer l'année 1974 comme une année cruciale au cours de laquelle l'humanité s'est attaquée avec plus de détermination au problème de la faim. Selon ce qui se fera ou sera décidé durant la Conférence mondiale, il peut se faire que l'humanité se libère ou non de ce fléau. A ce jour, on n'a encore adopté ni les mesures ni les attitudes adéquates pour l'éliminer. Il a estimé qu'il était indispensable que les pays prennent des engagements sur les problèmes qu'ils doivent affronter et résoudre.

29. Le délégué a analysé ensuite les diverses difficultés que rencontrent les pays en développement pour accroître leur production alimentaire. Il a insisté en particulier sur le fait que les structures agraires de la majorité des pays en développement ne sont pas encore aptes à susciter un élan à la production agricole. Les inputs technologiques posent un autre problème qui, à l'heure actuelle, s'avère spécialement grave étant donné leur rareté et leur coût élevé. Il importe - a-t-il souligné - que les efforts déployés pour augmenter la production aillent de pair avec la conservation des ressources naturelles.

30. Il a mentionné tout particulièrement les ressources de la mer et l'extension des eaux territoriales, soulignant que son pays, conjointement avec d'autres pays de la région, a essayé d'amener le monde à prendre conscience des droits des Etats riverains et de la nécessité de protéger les ressources de la mer. Le délégué a mentionné le fort appui gouvernemental qu'a reçu l'industrie de la farine de poisson soulignant que, grâce à cette production, le Pérou pourrait contribuer à améliorer la situation alimentaire dans le monde.

31. Il a indiqué ensuite l'importance du commerce et de la distribution. On ne doit pas permettre que les aliments puissent servir à exercer des pressions politiques sur les peuples. De même, il est nécessaire d'instituer des systèmes de distribution qui garantissent à tous les habitants des pays un accès équitable à l'alimentation, Il ne faut pas que les pays développés interfèrent négativement sur les exportations des pays en développement en instituant des barrières tarifaires et non tarifaires. L'ajustement agricole international est une nécessité impérieuse et les pays de la région devraient utiliser les programmes d'intégration existants pour le mettre en oeuvre. La communauté internationale devra s'engager sur tous ces points lors de la Conférence mondiale de l'alimentation, d'où devrait partir une action véritablement efficace pour vaincre le "spectre de la faim".

32. Le délégué du Chili est ensuite intervenu et a analysé de manière vaste et approfondie le problème complexe de l'alimentation et de la nutrition. Il a détaché une idée centrale: tant qu'on ne dépasse pas le stade du sous-développement économique, les mesures que l'on pourra adopter - si utiles et nécessaires qu'elles paraissent - ne résoudront pas le problème alimentaire. La malnutrition ne peut être séparée du contexte de la pauvreté, car elle en fait partie. Elle est responsable des carences graves et défauts de constitution des personnes qui ont été mal alimentées dans leur enfance.

33. Il arrive souvent que des plans ambitieux et très coûteux d'aide alimentaire en faveur des groupes vulnérables échouent parce que ou bien ils sont mal conçus et négligent des aspects essentiels tels que les habitudes alimentaires ou la présentation des aliments, ou bien ils sont fragmentaires car ils ne tiennent pas compte de la coexistence d'infections ou de troubles digestifs qui empêchent que les aliments ingérés soient correctement utilisés sur le plan nutritionnel. Avec les connaissances que l'on possède actuellement, on pourrait alimenter une population bien plus nombreuse que celle qui existe actuellement dans le monde.

34. Le délégué a comparé les gros rendements qu'obtiennent quelques pays, comme la Hollande, ou le Japon, avec les résultats médiocres qu'obtiennent les pays en développement. Le faible développement scientifique et technologique représente en Amérique latine l'obstacle le plus sérieux à une augmentation efficace de la production d'aliments.

35. Le délégué de Panama a commenté favorablement les idées exposées par le délégué du Chili, attachant une importance particulière à la nécessité d'intensifier les recherches en vue d'améliorer l'utilisation des aliments moyennant leur enrichissement. En ce qui concerne les problèmes nutritionnels évoqués, il a souligné l'opportunité d'étudier les besoins alimentaires réels de la population et les effets de la dénutrition sur les différentes couches de la population. Il a conclu en indiquant qu'il est nécessaire d'arriver à une harmonisation sur le plan intérieur et sur le plan régional pour tirer le profit maximum des ressources disponibles.

36. Le délégué des Etats-Unis a formulé des observations sur la conservation des ressources naturelles et sur l'urgence avec laquelle il convient d'adopter des mesures qui se traduisent effectivement par un apport accru d'aliments vers les campagnes et vers les villes, en évitant les pertes considérables de denrées alimentaires qui se produisent habituellement du fait de l'entreposage, du transport, de la décomposition, etc. Ces pertes représentent des quantités énormes d'aliments. Une amélioration réelle des systèmes de commercialisation et de distribution permettrait de corriger la situation critique dans laquelle se trouvent de vastes secteurs de la population.

37. Cuba a rappelé comment et dans quelles circonstances la Conférence mondiale de l'alimentation a été convoquée, et notamment l'initiative des pays non alignés lors de leur réunion d'Alger. Dans la déclaration qui est à l'origine de cette réunion, s'expriment l'opinion et la volonté expresse des pays en développement de voir instaurer un nouvel ordre économique international. Le délégué de Cuba a rappelé également les accords conclus pendant la deuxième session de la Commission préparatoire de la Conférence mondiale de l'alimentation, au cours de laquelle le groupe latino-américain a présenté une déclaration explicite qui figure dans le rapport de ladite commission, où l'on trouve des suggestions concrètes concernant le type de mesures que la Conférence mondiale devra adopter notamment en ce qui concerne le commerce international.

38. On a demandé ensuite à M. Aziz si la CNUCED participerait à la Conférence mondiale et si celle-ci prévoyait, dans ses objectifs, la possibilité pour les pays de formuler des politiques quant aux échanges et aux moyens d'accroître la production. M. Aziz a répondu que la CNUCED collabore activement à la préparation de la documentation. Lorsqu'on en connaîtra le contenu, on pourra mesurer l'importance assignée à la question du commerce. La Conférence mondiale offrira effectivement aux pays - a-t-il ajouté - une enceinte appropriée pour formuler des politiques en rapport avec les thèmes abordés par le délégué cubain.

39. Le délégué du Vénézuéla a affirmé qu'il était nécessaire que l'Amérique latine s'identifie et se comporte en tant que région pour profiter au maximum des atouts relatifs qu'elle détient, par une action conjointe et en recourant pour cela aux mécanismes d'intégration existants. Le Vénézuéla se propose de contribuer actuellement à la mise au point de formules qui permettent de résoudre le problème de l'alimentation. La région, a ajouté le délégué, est importatrice nette de produits et de matières premières onéreuses. Il a conclu en signalant la nécessité d'abolir l'exploitation de l'homme par la faim.

40. Le délégué de l'Uruguay a parlé de la création d'un fonds d'aide à l'agriculture envisagé dans la documentation préparée pour la Conférence mondiale pour l'alimentation, le considérant comme un instrument très important pour les pays en développement, étant donné l'impossibilité dans laquelle se trouvent nombre d'entre eux de satisfaire à des besoins alimentaires pressants. Le délégué de l'Uruguay estime que, dans de tels cas, l'aide alimentaire multilatérale s'avère la plus appropriée.

41. Les délégations du Honduras et du Nicaragua ont insisté sur la nécessité de faire face sans plus tarder aux problèmes que posent à l'humanité la rareté des aliments et la situation désastreuse dans laquelle se trouvent de vastes groupes démographiques dans divers pays. Il s'agit d'un problème social et humain dont l'éradication doit être considérée comme un droit de l'homme. C'est aussi un problème économique. Il faudra adopter une optique multinationale et multisectorielle car jusqu'à présent, les efforts isolés ont échoué. A cet égard, on a mis l'accent sur le fait que les questions de frontières naturelles et politiques doivent céder le pas à la solution de ces problèmes. Sinon, seuls les pays les plus développés tirent profit de la situation.

42. Le délégué du Costa Rica a demandé que l'on précise trois points contenus dans les exposés initiaux :

a) Etant donné l'urgence et la gravité du problème, on risque d'agir selon un critère économique et de remettre à plus tard ou abandonner les solutions sociales. Comment les pays peuvent-ils s'engager à ce que les mesures qui seront prises soient socialement justes ? A cette question, M. Lleras a répondu en disant que la réalisation d'accords d'engagement dépendra essentiellement des mesures d'ordre interne prises par chaque pays et de ce que décideront les organisations internationales. Les mesures intérieures doivent s'articuler avec les mesures prises sur le plan de la coopération internationale, étant donné l'incidence que les articles d'exportation ont sur les revenus de la population rurale. Il est malheureux de constater cependant que les initiatives prises pour établir des prix stables et équitables se heurtent à des résistances irréductibles (exemples du café, de la banane, etc.). C'est pourquoi il importe d'arriver à des accords internationaux au lieu d'imposer des décisions unilatérales. Il faut instaurer, entre les consommateurs et les exportateurs de produits agricoles, une coopération propre à garantir dans un esprit de justice les prix des produits latino-américains d'exportation.

b) Pour ce qui est de la dépendance à l'égard des marchés extérieurs pour l'approvisionnement en facteurs de production, quelles sont les perspectives de la région de satisfaire à ses besoins grâce à sa propre production ? M. Luis López Cordovez, Directeur de la Division mixte CEPAL/FAO de l'agriculture, a répondu en indiquant qu'en ce qui concerne les pesticides, les perspectives sont limitées étant donné d'une part la grande variété et le coût élevé de ces produits et, d'autre part, la technologie perfectionnée qu'exige leur production. En matière d'engrais, on envisage d'atteindre à l'autosubsistance en produits azotés d'ici la fin de la décennie; pour les produits phosphatés, en ce qui concerne la matière première, tout dépendrait de la possibilité d'exploiter les gisements de minerais phosphorés du désert

de Sechura au Pérou; dans le cas des engrais potassiques, il s'agirait de perspectives très éloignées.

c) Quand mettra-t-on à la disposition des pays le fonds des engrais dont il est question dans la documentation proposée à la Conférence mondiale ? M. Aziz a répondu que la Conférence devrait d'abord se prononcer sur la nécessité d'augmenter les apports de ressources en faveur de l'agriculture. Les gouvernements devraient décider du moment où il sera possible de disposer de ces fonds. En réponse à une demande analogue formulée par le délégué de l'Equateur, M. Aziz a ajouté que l'on ne pouvait pas encore prévoir quand et comment le fonds serait créé, ni sous quelle forme. Le Secrétariat de la Conférence a suggéré que ce fonds devrait avoir une portée assez vaste pour englober le financement d'achats d'engrais et de pesticides.

43. Le délégué d'Haïti a émis quelques réflexions sur la crise alimentaire et sur le type de mesures qu'il convient d'adopter. Il estime, quant à lui, que les propositions destinées à la Conférence mondiale de l'alimentation et passées en revue par M. Aziz sont très adéquates et seront approuvées en définitive.

44. Le délégué des Etats-Unis d'Amérique a indiqué que les objectifs recherchés en convoquant la Conférence de Rome coïncident avec ceux mentionnés à maintes reprises par son pays, qui fut parmi ceux qui suggérèrent de convoquer cette réunion. Il a souligné les efforts que déploie son pays en matière de production d'engrais et de pesticides, pour tenir compte de la demande mondiale. Il a exprimé certains doutes concernant l'opportunité de mettre en place un nouvel organisme international tel que le fonds de financement dont on a tant parlé, considérant que ce rôle pourrait peut-être être rempli par des organismes existants comme la BIRD, la BID et quelques autres, dont on n'exploitait sans doute pas toutes les possibilités.

45. M. Aziz a précisé qu'en réalité il n'était pas question de créer un autre organisme international mais plutôt de mettre en place un mécanisme permettant de canaliser les fonds destinés à l'agriculture, que gèreraient des représentants des organismes existants bien qu'en définitive, la forme que prendra cette idée dépendra de la décision des gouvernements.

46. Les délégués de l'OIT et de l'OPS ont évoqué les activités menées par leurs organisations pour améliorer la situation alimentaire, la nutrition, la santé et les possibilités d'emploi de la main-d'oeuvre rurale.

47. Le représentant de la BID a fait observer que dans les demandes de crédit que son institution a reçues jusqu'à présent, on trouve fréquemment des demandes de financement pour des activités présentant une priorité plus élevée que les activités agricoles. Il a indiqué que, dans tous les cas, la coopération extérieure devait toujours être subordonnée aux efforts nationaux et il a exprimé l'opinion que cette coopération n'avait pas toujours été canalisée de la manière la plus efficace par les pays bénéficiaires.

48. Les interventions se sont terminées sur les explications fournies par M. Bertossi, du Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine, au sujet du projet interinstitutions CEPAL/FAO/OPS-OMS/Unesco/UNICEF sur la promotion des politiques alimentaires et nutritionnelles.

